



Ce projet est financé
par l'Union européenne



UNITED NATIONS
UNIVERSITY

UNU-EHS

Institute for Environment
and Human Security

Ce projet est mis en œuvre à travers un
consortium de partenaires qui inclut l'Institut
pour l'environnement et la sécurité humaine,
Université des Nations Unies (UNU-EHS)



Organisation internationale pour les migrations

Ce projet est mis en œuvre
par l'Organisation internationale
pour les migrations

CATASTROPHES, CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET MIGRATION :

Aperçus issus de milieux vulnérables en Haïti

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Le projet « Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques » a pour objectif de contribuer à la base mondiale de connaissances sur les liens entre les migrations et les changements environnementaux, y compris climatiques. Ce projet est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM à travers un consortium de six partenaires de recherche. Ces travaux de recherche novateurs visent à proposer des moyens d'action pour que la migration aille dans le sens des stratégies d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques. Le projet est mis en œuvre en Haïti, au Kenya, à Maurice, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en République dominicaine et au Viet Nam.

Cette publication est l'un des six rapports sur l'enquête auprès des ménages menée à l'échelle nationale dans le cadre du projet MECLEP.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 91 11
Fax : +41 22 798 6150
E-mail : hq@iom.int
Internet : www.iom.int

Photo de couverture : Alessandro Grassani © 2015 OIM.
Haïti, Port-au-Prince, Cité Soleil, Village des rapatriés.

© 2016 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système électronique d'extraction, ni transmise, sous quelque forme que ce soit ni par aucun procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou autrement, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.



Ce projet est financé
par l'Union européenne



UNITED NATIONS
UNIVERSITY

UNU-EHS

Institute for Environment
and Human Security

Ce projet est mis en œuvre à travers un
consortium de partenaires qui inclut l'Institut
pour l'environnement et la sécurité humaine,
Université des Nations Unies (UNU-EHS)



Organisation internationale pour les migrations

Ce projet est mis en œuvre
par l'Organisation internationale
pour les migrations

CATASTROPHES, CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET MIGRATION :

Aperçus issus de milieux vulnérables en Haïti

Document préparé par
Andrea Milan, Susanne Melde, Noemi Cascone et Markus Schindler

Remerciements

Les auteurs remercient tout d'abord tous les membres de l'équipe de l'Organisation internationale pour les migrations en Haïti qui ont mené l'enquête auprès des ménages en 2015, et en particulier Peter Kioy, Emmanuelle Deryce, Jean-Sebastien Jerome, Muhammad Aswad, Belen Michel Torino et Presler Jean, ainsi que les points focaux du projet MECLEP de l'OIM en Haïti, Claire Emmanuelle Pressoir et, plus tard, Darlee M. Elisabeth Il Labranche.

Les auteurs remercient aussi les partenaires de recherche du projet MECLEP pour leur coopération, et en particulier François Gemenne et Julia Blocher, pour leur collaboration et leur implication dans la mise au point de la méthode de recherche, ainsi que Koko Warner, pour son rôle d'impulsion et de direction dans les travaux de recherche MECLEP en Haïti.

Les auteurs remercient par ailleurs le groupe de travail et la task force sur la politique migratoire, qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport.

Enfin, l'équipe remercie Sophia Kuepers et Ann-Kristin Matthé, pour le soutien qu'elles ont fourni dans la recherche et l'analyse des données, ainsi que Julian Tangermann, pour la correction du rapport.



Table des matières

Remerciements	iii
Résumé	ix
Executive summary	xi
Introduction	xiii
1. Contexte national et regional.....	1
2. Méthodologie suivie pour le projet MECLEP.....	7
3. Résultats de l'étude	21
4. Gérer les mouvements.....	37
5. Conclusion.....	43
6. Bibliographie	49
7. Annexe	57



Table des cartes, images et illustrations

Image 1 :	Inondations aux Gonaïves, 12 septembre 2008	16
Image 2 :	Les Gonaïves, 8 août 2001	16
Carte 1 :	Délimitation des quartiers dans la ville des Gonaïves et localités.....	15
Carte 2 :	Vue d'ensemble des sous-quartiers, commune de La Marmelade	18
Illustration 1 :	Pyramide des âges de la population haïtienne : pourcentage d'hommes et de femmes dans les différents groupes d'âge.....	2
Illustration 2 :	Répartition des ménages entre les différentes régions étudiées	8
Illustration 3 :	Niveaux de vulnérabilité dans les différentes dimensions en Haïti.....	23
Illustration 4 :	Niveaux de vulnérabilité et historique migratoire des ménages.....	24
Illustration 5 :	Niveaux de vulnérabilité selon le sexe du chef de ménage.....	24
Illustration 6 :	Niveaux de vulnérabilité selon la taille du ménage.....	25
Illustration 7 :	Niveaux de vulnérabilité selon le nombre de déplacements	25
Illustration 8 :	Niveaux de vulnérabilité et formes de mouvements (internes ou internationaux)	26
Illustration 9 :	IVCS moyen pour les différents types de ménage et les différents quintiles de revenu mensuel moyen par habitant.....	27
Illustration 10 :	Niveaux de vulnérabilité, durée et type des mouvements.....	27
Illustration 11 :	Niveaux de vulnérabilité et formes de mobilité : mouvements internes.....	28
Illustration 12 :	Niveaux de vulnérabilité et formes de mobilité : mouvements internationaux.....	28
Illustration 13 :	Niveaux de vulnérabilité selon les formes de mobilité à Port-au-Prince.....	29
Illustration 14 :	Niveaux de vulnérabilité selon les formes de mobilité aux Gonaïves	29
Illustration 15 :	Niveaux de vulnérabilité selon les formes de mobilité à La Marmelade.....	30
Illustration 16 :	Niveaux de vulnérabilité par type de ménage selon la région	31
Illustration 17 :	Revenu mensuel moyen par habitant (en gourdes haïtiennes) dans les différentes régions	31
Illustration 18 :	Revenu mensuel par habitant selon la région et le type de ménage	33
Illustration 19 :	Revenu mensuel moyen par habitant selon le type d'envois dont bénéficie le ménage.....	34
Illustration 20 :	Répartition des adultes (pourcentage) selon le nombre d'années d'études effectuées et le type de ménage	35

Tableaux

Tableau 1 :	Dimensions et indicateurs de la vulnérabilité	9
Tableau 2 :	Matrice des critères de sélection des régions étudiées	12
Tableau 3 :	Caractéristiques sociodémographiques de Port-au-Prince	13
Tableau 4 :	Caractéristiques sociodémographiques des Gonaïves	16
Tableau 5 :	Caractéristiques sociodémographiques de La Marmelade	17
Tableau 6 :	Comparaison des ménages comptant un ou plusieurs migrants et des ménages sans migrant.....	21





Haïti, Port-au-Prince, Cité Soleil, Village des rapatriés.

© 2015 OIM (Photo : Alessandro Grassani)

Résumé

La présente étude a été réalisée dans le cadre du Projet « Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques » (MECLEP). Elle a pour objectif de contribuer aux connaissances globales sur les liens entre les migrations et les changements environnementaux, notamment le changement climatique. Nous explorons ainsi, dans cette étude de cas, la façon dont les différentes formes de mobilité humaine peuvent soit contribuer, soit entraver l'adaptation à l'environnement et au changement climatique. Nous analysons aussi dans ce rapport les liens entre ces formes de mobilité et la vulnérabilité des ménages dans trois municipalités haïtiennes (Gonaïves, La Marmelade et Port-au-Prince), sélectionnées en raison de leur vulnérabilité face aux changements climatiques et environnementaux.

Il ressort du rapport que les ménages comptant au moins un migrant sont moins vulnérables que ceux qui n'en comptent aucun. Parmi toutes les formes de mobilité étudiées, les mouvements migratoires sur le court terme sont associés à un taux de vulnérabilité plus élevé que les autres, tandis que les déplacements saisonniers et circulaires semblent, eux, s'inscrire dans la stratégie de diversification des moyens de subsistance la plus prometteuse.

En revanche, l'étude rejoint les conclusions d'enquêtes précédentes (de Haas, 2005 ; de Haan, 2011 ; Skeldon, 1997 ; Banque mondiale, 2006), qui indiquent que ce ne sont ni les ménages les plus pauvres, ni les ménages les plus riches qui migrent le plus souvent, mais bien les membres de ménages disposant d'un revenu médian. Au vu du potentiel que recèle la migration, notamment comme stratégie de réduction de la vulnérabilité, il serait souhaitable de mettre en place une politique migratoire inclusive qui se concentrerait sur les besoins des ménages les plus pauvres.

Les résultats de cette étude montrent donc qu'il conviendrait de renforcer les politiques visant à accroître le potentiel que recèle la migration en tant que stratégie d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques, tout en prévenant et en réduisant les risques liés au déplacement. Outre le projet de la politique nationale migratoire d'Haïti (actuellement en discussion), on observe une interconnexion entre la migration, la vulnérabilité des ménages et plusieurs domaines d'action politique, dans lesquels il serait important d'intégrer la thématique de la migration, en tenant compte des spécificités des femmes haïtiennes.

Executive summary

This study was conducted as part of the Migration, Environment and Climate Change: Evidence for Policy (MECLEP) project. It seeks to add to the global knowledge base on the relationship between migration and environmental change, including climate change. This case study thus explores the way in which various forms of human mobility can either contribute to or impede adaptation to environmental and climate change. This report likewise analyses the links between these kinds of mobility and the vulnerability of households in three Haitian municipalities (Les Gonaïves, La Marmelade and Port-au-Prince), which were selected based on their exposure to environmental and climate change.

The report shows that households with at least one migrant are less vulnerable than families without one. Of all the mobility patterns which have been studied, short-term migration is accompanied by higher levels of vulnerability than others, while seasonal and circular migration seems to offer the most promising strategy for diversifying livelihood options.

On the other hand, the study confirms the findings of earlier studies (de Haas, 2005; de Haan, 2011; Skeldon, 1997; World Bank, 2006), namely that it is not the poorest or the richest households which migrate most often, but the members of households with a median income. In view of the potential of migration as a strategy for reducing vulnerability, it would be desirable to implement an inclusive migration policy focusing on the needs of the poorest families.

The findings of this study therefore suggest that it would be advisable to strengthen policies designed to boost the potential of migration as a strategy for adapting to environmental and climate change, while at the same time preventing and lowering the risks associated with displacement. The report notes Haiti's plans for a national migration policy (which is currently under discussion), as well as the existence of a nexus between migration, households' vulnerability and several policy areas into which it would be beneficial to mainstream the subject of migration, while at the same time taking account of the special requirements of Haitian women.



Haïti. Près de la ville des Gonaïves, une femme extrait des racines d'un champ pour faire du charbon de bois. Lorsqu'il n'y a plus aucun arbre, les fabricants de charbon de bois prennent la seule chose qui reste : les racines. Haïti est considéré comme l'un des pays où la déforestation est la plus avancée.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)

Introduction

Les petits Etats insulaires tels qu’Haïti sont parmi les pays les plus exposés au changement climatique. En plus d’être le pays le plus pauvre de l’hémisphère ouest, Haïti est particulièrement vulnérable aux catastrophes hydrométéorologiques, en raison de sa topographie escarpée, et aussi du fait qu’il se trouve sur la trajectoire des ouragans et des tempêtes tropicales (Banque mondiale, 2011a ; Singh et Cohen, 2014). Haïti fait par ailleurs régulièrement face à d’autres risques environnementaux, notamment les inondations, l’acidification des sols ou encore l’état de déforestation avancé, qui entraîne assez régulièrement des glissements de terrain (Banque mondiale, 2011a ; Singh et Cohen, 2014). A l’avenir, Haïti devra également faire face aux conséquences des catastrophes à évolution lente comme l’élévation du niveau de la mer, l’acidification des océans ou la hausse des températures moyennes et des températures extrêmes. Qui plus est, tous les impacts environnementaux sont aggravés par une mauvaise gestion des ressources naturelles et par le manque de mesures de protection adéquates, s’agissant à fois des moyens de subsistance de la population et du développement économique du pays (Singh et Cohen, 2014 ; Pierre, 2015).

La migration fait partie intégrante de l’histoire d’Haïti et joue un rôle majeur dans la croissance économique du pays (DAES, 2015a), notamment du fait des envois de fonds. Les Haïtiens prennent souvent leurs décisions de migration en conséquence d’événements climatiques et environnementaux à évolution rapide (un tremblement de terre, par exemple) ou à évolution lente (la déforestation, par exemple). En effet, le déplacement découle généralement de catastrophes naturelles, comme en janvier 2010, époque à laquelle le tremblement de terre

survenu près de Port-au-Prince a provoqué le déplacement de plus de 1,5 million de personnes (Daréus, 2015 ; OIM, 2015a). En modifiant le paysage et les ressources naturelles de manière fondamentale, le changement climatique a des effets parfois positifs, mais le plus souvent négatifs, sur les lieux d’origine et de destination des migrants ainsi que sur les itinéraires de transit.

Dans la présente étude, réalisée dans le cadre du projet « Migration, environnement et changement climatique : Données à l’usage des politiques » (MECLEP), nous explorons la façon dont les différentes formes de mobilité humaine peuvent soit contribuer, soit entraver l’adaptation des Haïtiens à l’environnement et au changement climatique. Nous analysons aussi dans le présent rapport les liens entre ces formes de mobilité et la vulnérabilité des ménages dans trois municipalités haïtiennes (Gonaïves, La Marmelade et Port-au-Prince), sélectionnées en raison de leur vulnérabilité face aux changements climatiques et environnementaux. L’équipe de collecte de données de l’OIM Haïti a sondé, au total, 1 871 représentants de ménages. Les auteurs de ce rapport ont ensuite élaboré un indice de vulnérabilité (indicateur de vulnérabilité à corrélation sensible (IVCS)) afin de refléter l’impact des insuffisances sur les ménages et de tenter une analyse selon différents modèles de mobilité. Grâce aux conclusions de la présente étude, on peut apprécier le niveau global de vulnérabilité des ménages en évaluant les différentes dimensions de leur quotidien. L’étude permet aussi de formuler des recommandations politiques quant au rôle que les différentes formes de migration peuvent jouer dans la réduction de la vulnérabilité des ménages vivant dans des endroits sujets aux changements climatiques et environnementaux, dans le cadre d’un processus d’adaptation à ces changements.



Haïti, Savane désolée. Sécheresse dans la Savane désolée, considérée comme la plus grande zone désertique du pays.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)



1. Contexte national et régional

1.1. Contexte socioéconomique et démographique

Haïti a obtenu son indépendance des colonisateurs français au début du 19^e siècle. Son économie était alors prometteuse, principalement en raison des nombreuses ressources naturelles du pays.

Cette situation prospère s'est toutefois rapidement dégradée au cours des décennies qui ont suivi, marquées par la violence, l'instabilité et la dégradation de l'environnement, ce qui a réduit le potentiel de développement du pays. Haïti était donc déjà considéré comme un Etat fragile avant le séisme qui a frappé Port-au-Prince en janvier 2010.

La récente crise financière et le séisme de 2010 ont marqué l'économie haïtienne. Toutefois, entre 2012 et 2013, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 4,3 %, une évolution qui s'est accompagnée d'une baisse des prix des produits alimentaires importés et d'un recul de la production agricole, auparavant florissante en raison des conditions météorologiques qui étaient favorables. Les secteurs économiques qui contribuent au PIB sont : les services (59 % du PIB), l'agriculture (23 %) et l'industrie (18 %) (CEPALC, 2014). Malgré l'amélioration au niveau

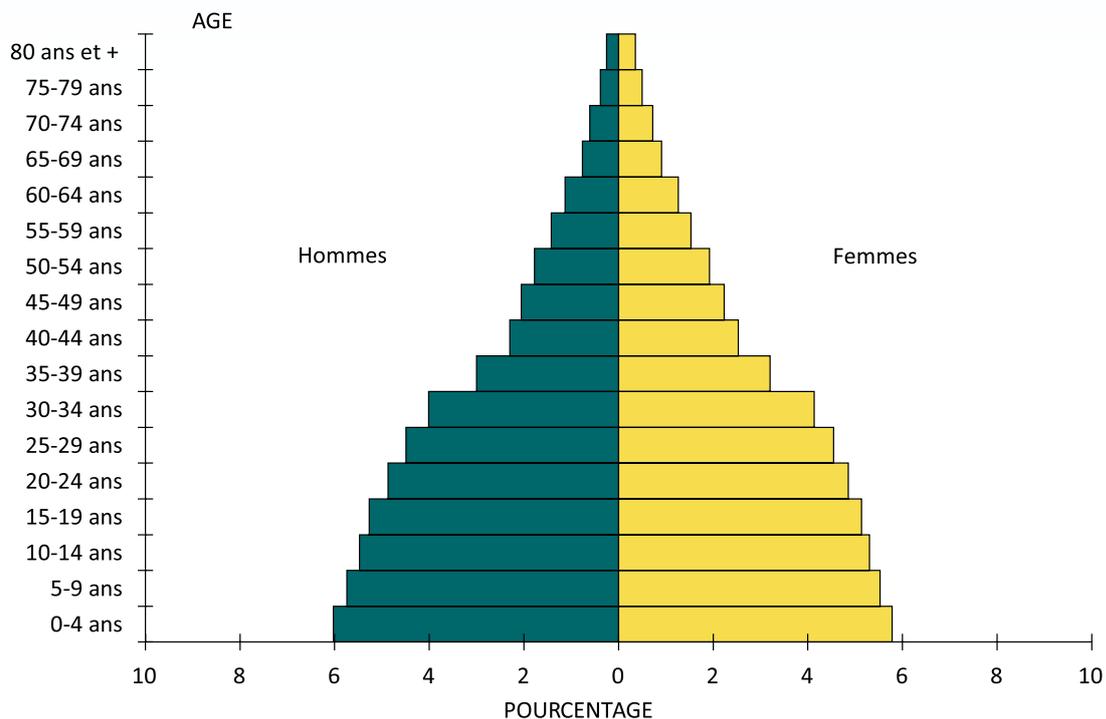
macroéconomique, la croissance ne se traduit encore ni dans la création d'emplois, ni dans la réduction de la paupérisation et des inégalités. On constate même une exacerbation de ces inégalités ; le coefficient de Gini était de 0,61 en 2012 (Banque mondiale, 2014a).

La population urbaine a fortement augmenté entre 1980 et 2014, puisqu'elle est passée de 21 à 57 % de la population totale (Banque mondiale, s.d.). En 2014, Haïti comptait, selon les estimations, plus de 10,4 millions d'habitants (Banque mondiale, 2014b). La croissance démographique devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent que dans le passé. Le pays devrait ainsi compter 13 millions d'habitants en 2030, et 16 millions en 2050.

L'illustration 1 montre la pyramide des âges de la population haïtienne, dont la forme est typique d'un pays en développement avec une population en croissance. En outre, le fait que, dans les groupes des personnes de plus de 20 ans, le pourcentage de femmes soit plus élevé que celui des hommes évoque l'existence de mouvements migratoires internationaux parmi les jeunes hommes.



Illustration 1 : Pyramide des âges de la population haïtienne : pourcentage d'hommes et de femmes dans les différents groupes d'âge



Source : Données de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique – IHSI *et al.* (2007).

1.2. Environnement et climat en Haïti

Le climat est tropical dans une grande partie du pays. La saison des pluies s'étend d'avril à juin et d'octobre à novembre. La saison des ouragans, quant à elle, commence en juin et se poursuit jusqu'en novembre. En raison de l'exposition aux vents, les températures varient de façon considérable (de 20 à 38 °C dans les plaines, pour une moyenne de 15 °C dans les montagnes, qui couvrent 65 % du territoire). Il en va de même pour les précipitations (moins de 1 000 mm dans certaines parties de l'ouest du pays, dans l'Artibonite et dans les départements du nord-ouest, entre 1 000 et 2 000 mm dans les départements du nord et du nord-est, et environ 2 000 mm dans les départements du sud et du centre) (FIDA, 2009).

Haïti fait face à différents risques environnementaux, dont certains s'expliquent par l'exposition géographique du pays à des

événements météorologiques extrêmes (MDE, 2011 ; Banque mondiale, 2011a ; Singh et Cohen, 2014). Qui plus est, tous les impacts environnementaux sont aggravés par une mauvaise gestion des ressources naturelles et par le manque de mesures de protection adéquates, qui mettent un frein au développement économique du pays (Singh et Cohen, 2014 ; Pierre, 2015). Haïti est particulièrement vulnérable aux catastrophes hydrométéorologiques en raison de sa topographie escarpée, et du fait qu'il se trouve sur la trajectoire des ouragans et des tempêtes tropicales qui se développent dans l'océan Atlantique (MDE, 2011 ; Banque mondiale, 2011a ; Singh et Cohen, 2014). Les inondations représentent donc plus de la moitié des catastrophes naturelles, suivies par les tempêtes. En outre, l'acidification et l'érosion des sols, essentiellement dues à la culture intensive du caféier pour l'exportation dans le monde entier et au fait que le bois et le charbon de bois soient la principale source d'énergie des Haïtiens, contribuent grandement à la dégradation de

l'environnement dans le pays. La déforestation avancée est une autre raison de la faible résilience d'Haïti : la forêt et le couvert végétal se sont fortement réduits, passant de 20 % du territoire en 1978 à moins de 2 % aujourd'hui. Actuellement, 25 des 30 bassins versants que compte le pays sont dénudés. La perte de ces forêts entraîne des glissements de terrain, qui représentent un risque supplémentaire pour les habitants (Banque mondiale, 2011a ; Singh et Cohen, 2014). S'agissant des mesures d'adaptation, il manque à Haïti une planification urbaine adéquate, des mesures d'urgence et des capacités financières (Pierre, 2015).

Selon le quatrième rapport d'évaluation du changement climatique du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les Caraïbes sont vulnérables à l'élévation du niveau de la mer. Compte tenu des données recueillies entre 1980 et 1999, le niveau de la mer devrait s'élever de 0,23 à 0,47 m d'ici à la fin du 21e siècle (2090 à 2099), et les températures devraient augmenter chaque année de 1,4 à 3,2 °C. Par ailleurs, le réchauffement serait plus rapide entre décembre et février qu'au cours des autres mois. Le nombre de journées et de nuits chaudes devrait également augmenter dans tout le pays. Le nombre de nuits froides devrait diminuer de façon constante, et celles-ci pourraient même devenir rares (Christensen *et al.*, 2007). La vitesse du vent et les précipitations causées par les ouragans sont également susceptibles d'augmenter à l'avenir (Banque mondiale, 2011a).

1.3. Migration

La République d'Haïti connaît des flux migratoires vers le nord (Amérique du Nord) et vers le sud (Amérique latine). Le taux d'émigration des Haïtiens est plus de vingt fois supérieur au taux d'immigration (DAES, 2015a).

1.3.1. Immigration

Selon les estimations de la Division de la population du Département des affaires économiques et

sociales des Nations Unies, la population immigrée (39 500 personnes) représentait en 2015 0,4 % de la population totale du pays (10 317 461 personnes en 2013) (DAES, 2015b). Le nombre total d'immigrants en Haïti est en croissance constante depuis 1990 ; il est passé de 19 084 personnes en 1990 à 25 800 personnes en 2000, et à 38 061 personnes en 2013, avec un taux de croissance annuel de 3 %. La proportion de femmes parmi les immigrés résidant en Haïti est constante depuis 1995 et elle a été estimée à 42,4 % en 2015. L'âge médian de la population haïtienne est de 35 ans. Près de la moitié des immigrés en Haïti sont des personnes venant d'autres pays des Caraïbes (DAES, 2015b ; Observatoire ACP sur les migrations, 2010).

1.3.2. Migration interne

Selon des données de 2009 de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), Haïti compte approximativement 790 771 migrants internes, qui représentent environ 9,4 % de la population résidente, et 97 % de la population migrante totale dans le pays (qui s'établit à 808 030 personnes). La grande majorité (82,9 %) de ces migrants vit en milieu urbain, et 17,9 % d'entre eux vivent en milieu rural. Il est intéressant de noter que 56 % de ces migrants internes sont des femmes (IHSI, 2009b).

Aujourd'hui, les flux de migration interne sont très importants en Haïti. En raison de ses caractéristiques économiques, politiques et socioculturelles, le département de l'Ouest est la destination principale des migrants internes, attirant 90 % d'entre eux (PNUD et République d'Haïti, 2014). La capitale, à elle seule, accueille chaque année plus de 75 000 migrants, malgré les conditions de vie difficiles, notamment dans les bidonvilles (Banque mondiale, 2006). Cet afflux constant de migrants venant d'autres régions du pays met en exergue la nécessité d'élaborer une politique migratoire globale, dont les objectifs devraient être de gérer ces flux et d'assurer l'existence de services de base accessibles à tous. Ce besoin se fait particulièrement sentir dans la capitale, où s'amassent migrants et déplacés internes dans des conditions parfois dangereuses et insalubres (DAES, 2015a).

Le nombre de personnes déplacées s'est considérablement réduit ces dernières années, passant de 1,5 million après le tremblement de terre de janvier 2010, à 60 801 en juin 2015 (Daréus, 2015 ; OIM, 2015a). La surpopulation, la mauvaise qualité des installations sanitaires, les inondations et les coulées de boue sont les principaux problèmes auxquels doivent faire face les habitants des camps créés pour ces personnes. Cette situation est notamment due à un processus compliqué associé à la problématique de la propriété foncière empêchant les projets de réimplantation planifiée (Herard, 2011).

1.3.3. Emigration

En 2005, Haïti était le troisième pays de la région en nombre d'émigrants, après Cuba et la République dominicaine (DAES, 2015a). Le nombre d'émigrants d'origine haïtienne est estimé à plus de 751 245 personnes (Migration DRC, 2007). En 2012, le premier pays d'accueil dans la région était la République dominicaine, qui comptait 458 000 immigrants haïtiens (ONE, 2013).

Les Etats-Unis d'Amérique sont une autre destination importante : plus d'un demi-million d'Haïtiens résident sur le territoire de ce pays (Nwosuet Batalova, 2014). Le Canada, la France, les Bahamas, Curaçao, la Belgique, la République bolivarienne du Venezuela, la Suisse et les Pays-Bas sont d'autres destinations courantes (Banque mondiale, 2011b).

Il convient toutefois de noter que la migration en provenance d'Haïti vers les autres pays des Caraïbes reste un phénomène largement sous-estimé, ce qui s'explique essentiellement par le manque de données sur ces mouvements de population. De fait, les mouvements migratoires entre Haïti et la République dominicaine sont difficiles à quantifier en raison de la perméabilité de la frontière entre les deux pays. De plus, de nombreux descendants de migrants en situation irrégulière originaires d'Haïti ne sont reconnus ni par le pays d'accueil, ni par leur pays d'origine (Wooding, 2008).

1.3.4. Envois de fonds

Les envois de fonds par les Haïtiens vivant à l'étranger ont contribué à l'augmentation du PIB. Ils permettent la création de « chaînes de solidarité » entre voisins, proches et parents. Après le séisme de 2010, les envois de fonds ont constitué une part importante de l'aide prévue pour l'intervention d'urgence. Cette source financière s'est souvent révélée plus efficace, plus rapide et plus fiable que toutes les autres formes d'aide apportées aux Haïtiens.

Les envois de fonds ont quadruplé entre 1999 et 2014, passant de 422 millions à 1 954 millions de dollars E.-U. sur cette période (Banque mondiale, 2015a). Ils représentent 2,1 % du PIB, ce qui est la plus grande proportion dans la région Amérique latine et Caraïbes (Banque mondiale, 2015a ; Banque mondiale, 2015b).

Néanmoins, les envois de fonds n'apportent que des améliorations mineures à la qualité de vie. Ils n'atténuent pas la pauvreté extrême qui touche la population dans de nombreuses régions du pays (Fagen, 2006). Par ailleurs, étant donné que la migration est un investissement coûteux, ce ne sont souvent pas les plus pauvres qui peuvent se permettre de migrer, et donc d'envoyer des fonds à leurs proches (de Haan, 2011 ; de Haas, 2005 ; Skeldon, 1997 ; Banque mondiale, 2006). Ainsi, cette forme de transfert n'atteint pas facilement les ménages les plus démunis, mais elle renforce les inégalités entre les familles qui reçoivent des fonds et celles qui n'en reçoivent pas (Awumbila, Owusu et Teye, 2014 ; Banque mondiale, 2006).



Enquêteurs de l'OIM Haïti pendant le test du questionnaire.

© OIM 2015 (Photo : Susanne Melde)



2. Méthodologie suivie pour le projet MECLEP

2.1. Enquête auprès des ménages

La présente étude de cas est réalisée dans le cadre du projet « Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques (MECLEP) ». Elle a pour objectif de contribuer aux connaissances globales sur les liens entre les migrations et les changements environnementaux, notamment le changement climatique. Pour ce faire, une enquête représentative a été menée auprès des ménages dans les communautés d'origine et les communautés de destination dans les différents pays étudiés : Haïti, République dominicaine, Kenya, Maurice, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Viet Nam. Le fait d'étudier à la fois les communautés d'origine et les communautés de destination permet de mieux comprendre les dynamiques variées qui unissent les concepts étudiés dans les différentes régions visées par ce projet. Cette méthode permet aussi de retracer les trajets des migrants et de leurs envois de fonds. De plus, en incluant à la fois des migrants et des membres de ménages qui n'ont pas migré, ce type d'échantillon permet de diversifier les données. Les endroits sélectionnés pour cette étude peuvent être tant des communautés d'origine que des communautés de destination.

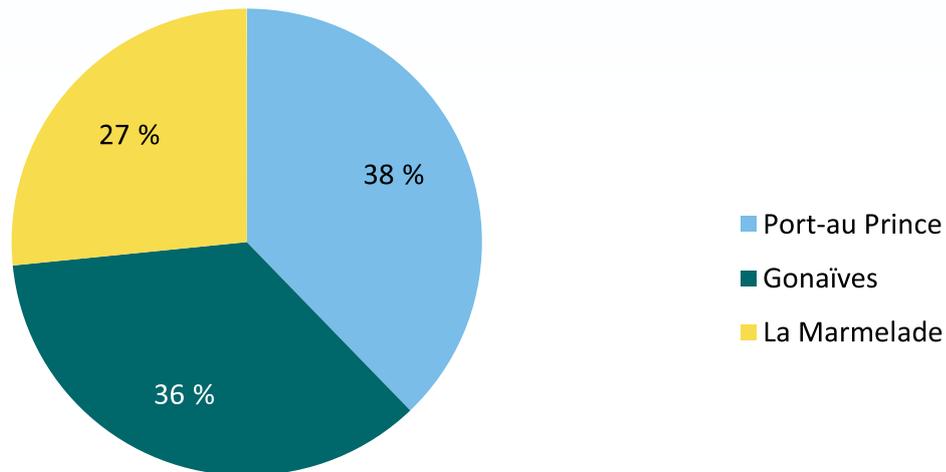
Avec ces travaux de recherche innovants, l'objectif est de formuler des recommandations politiques sur les effets, positifs ou négatifs, que les différentes formes de migration¹ ont sur la situation des ménages. Dans le présent rapport,

1 Migration, déplacement et réimplantation planifiée selon les demandes formulées dans les décisions des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2010 et 2012.

on ne se concentre pas seulement sur la migration environnementale, qu'il est difficile, d'un point de vue méthodologique, d'isoler des nombreux autres facteurs culturels, économiques, sociaux ou autres qui peuvent influencer sur la décision de migration. Dans cette étude, on explore ainsi les effets de la migration, du déplacement et de la réimplantation planifiée, dans un contexte où les changements climatiques et les catastrophes naturelles jouent un rôle toujours plus important. Plus spécialement, le présent rapport traite du potentiel que recèlent les différentes formes de migration lorsqu'il s'agit de réduire la vulnérabilité des ménages qui vivent dans des endroits exposés aux changements climatiques et environnementaux. La question de recherche du projet est la suivante : « En quoi **la migration, le déplacement et la réimplantation planifiée contribuent-ils à l'adaptation aux changements environnementaux et climatiques ou entravent-ils cette adaptation ?** »

Les données du projet MECLEP en Haïti ont été recueillies entre janvier et avril 2015 dans trois régions du pays : Port-au-Prince, frappée par un grave tremblement de terre en janvier 2010, Gonaïves, où la population a subi de lourdes pertes suite à des inondations survenues principalement en 2004 et en 2008, et La Marmelade, où l'on constate une détérioration progressive et durable de l'environnement, qui a notamment pour conséquence de réduire fortement la fertilité du sol. Au total, 1 871 représentants de ménages (669 hommes et 1 202 femmes) ont été sondés par des équipes de chercheurs sur place et ont fourni différentes informations sur leur ménage et sur les membres de leur famille. Grâce à ces sondages, les chercheurs ont pu recueillir des données sur 10 050 membres des ménages (4 632 hommes et 5 418 femmes).

Illustration 2 : Répartition des ménages entre les différentes régions étudiées



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

2.1.1. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle des moyens de subsistance

Le pays étant sujet à différents cataclysmes naturels, il est important de mettre l'accent sur la diversification des moyens de subsistance de la population haïtienne, afin de réduire la vulnérabilité de celle-ci. La migration est l'une des stratégies d'adaptation qui permettent de diversifier les moyens de subsistance et les revenus. On explore ainsi dans la présente étude

la relation entre la vulnérabilité et la migration, afin de recenser les facteurs qui contribuent à la réduction de la vulnérabilité dans un contexte de changements climatiques et environnementaux. L'objectif est de guider les décideurs politiques lors de l'élaboration de politiques touchant aux thématiques de la migration, en vue de résoudre les problèmes de vulnérabilité chronique grâce à des solutions à long terme. Dans son cinquième rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit la vulnérabilité comme :

« [la] [p]ropension ou prédisposition à subir des effets néfastes. La vulnérabilité recouvre divers concepts, dont la sensibilité aux préjudices et l'incapacité d'y réagir et de s'adapter »

(Oppenheimer *et al.*, 2014 ; GIEC, 2013, page 28)

Tableau 1 : Dimensions et indicateurs de la vulnérabilité

Dimensions	Indicateurs
Dimension économique	1. Le ménage a moins de deux sources de revenus
	2. Le rapport de dépendance est en dessous de la moyenne
	3. Le chef de ménage est au chômage ou inactif
	4. Le ménage ne possède ni terrain ni maison
	5. Le ménage compte moins de deux actifs
Education	1. Le chef de ménage est analphabète
	2. Au moins un des enfants ne fréquente pas l'école
Santé et nutrition	1. Le ménage n'a pas accès aux soins de santé
	2. Le ménage compte en permanence en son sein une personne malade ou blessée
	3. Le ménage n'a pas accès à l'eau potable au moins une fois par semaine
	4. Le ménage n'a pas assez de nourriture pour trois repas par jour
Logement et environnement	1. Le ménage n'a pris aucune mesure contre les futures catastrophes naturelles
	2. Le ménage n'a pas accès à l'électricité
	3. Les murs et le toit ne sont pas faits avec des matériaux résistants
	4. Sur les dix dernières années, le ménage a été exposé à au moins un phénomène naturel
Capital social	1. Le ménage n'appartient à aucune organisation
	2. Le ménage n'a pas accès à un téléphone mobile
	3. Le ménage ne peut compter sur l'aide de personne
	4. Le ménage n'a pas accès aux crédits de type formel
Inclusion sociale	1. Le ménage a connu des problèmes de sécurité dans l'année
	2. Le ménage a fait l'objet d'une discrimination
	3. Le ménage n'a pas accès aux crédits de type informel

Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Sur la base des travaux de Milan, Gioli et Affifi (2015), nous avons élaboré un indice de vulnérabilité, afin de traduire l'impact des déficits chroniques et structurels du pays et de tenter de les analyser en fonction des différents modèles de mobilité. Nous avons obtenu ces résultats grâce à l'indicateur de vulnérabilité à corrélation sensible (IVCS), un indice qui permet d'évaluer le niveau global de vulnérabilité des ménages, en mesurant leur niveau de vulnérabilité dans différentes dimensions de leur quotidien (Rippin, 2011). Pour cette analyse, l'indice de vulnérabilité compte six dimensions, qui sont équipondérées et reposent sur un ensemble de 22 indicateurs (tableau 1). Comme les six dimensions ont toutes la même pondération, chaque indicateur a nécessairement un impact différent sur le score final de l'indice.

En vue d'approfondir l'analyse, nous avons calculé l'indice de vulnérabilité non seulement pour l'examen global de la base des données, mais aussi pour l'étude de chacune des trois zones étudiées (Port-au-Prince, Gonaïves et La Marmelade). Par ailleurs, nous avons mesuré la vulnérabilité en fonction des formes dominantes de mobilité des ménages, ce qui permet d'étudier les différentes répercussions de la mobilité sur la vulnérabilité. Nous avons segmenté les différents types de migration en mouvements internes et en mouvements internationaux.

Ensuite, nous avons encore subdivisé cette segmentation selon les formes dominantes de mobilité. Les ménages ont ainsi été subdivisés en six catégories : migration à court terme², migration à long terme³, migration récurrente⁴, déplacements causés par des catastrophes naturelles, immobilité volontaire⁵ et, enfin, immobilité involontaire⁶. Ensuite, nous avons analysé ces types de mouvements de manière globale, puis selon la nature du mouvement, à savoir des mouvements internes (au sein du pays) ou des mouvements à l'étranger.

2 Entre trois mois et un an.

3 Plus d'un an.

4 Entre trois mois et un an, avec des allers-retours.

5 On parle d'immobilité volontaire lorsque les membres du ménage ont décidé de ne pas se déplacer ou lorsqu'ils n'ont jamais envisagé la possibilité de se déplacer.

6 Absence d'occasion de se déplacer et obligation de rester sur place.

Il est possible que les indicateurs utilisés dans l'indice soient étroitement corrélés sur le plan statistique et, donc, que deux indicateurs expriment non pas différentes facettes de la vulnérabilité, mais bien un seul et même aspect de celle-ci. Si tel était le cas, certains aspects de la vulnérabilité seraient surreprésentés dans l'indice, ce qui donnerait en fin de compte une image déformée de la vulnérabilité multidimensionnelle. L'équipe a donc procédé à des tests statistiques selon la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO) afin de déterminer s'il existait des corrélations trop étroites entre certains indicateurs. Ces tests ont révélé qu'il y avait effectivement un certain chevauchement entre les indicateurs, mais que celui-ci n'était pas assez important pour justifier l'exclusion de tel ou tel indicateur de l'indice. Par ailleurs, le gain de précision que permettrait d'obtenir l'exclusion de tel ou tel indicateur n'est pas assez élevé pour compenser la perte qu'engendrerait cette exclusion en termes de multidimensionnalité.

2.1.2. Analyse sur la base des données de l'enquête auprès des ménages

L'analyse approfondie de la relation entre la vulnérabilité et la migration et l'analyse des caractéristiques propres aux ménages ont été réalisées au moyen de l'indice de vulnérabilité et d'autres variables. Nous avons donc étudié la vulnérabilité à l'aide du score obtenu pour l'indice. Afin d'examiner les corrélations relatives à la migration, nous avons créé une variable générale pour distinguer les ménages comptant un ou plusieurs migrants⁷ des autres. Nous avons aussi créé une autre variable qui permet de classer chaque individu dans l'un ou l'autre type de ménage. Afin d'étudier plus en profondeur les formes de mobilité, nous avons classé les ménages selon le type de mouvement migratoire dominant qui les caractérise : mouvements internes et internationaux, migration à court terme, migration à long terme,

7 Les ménages comptant un ou plusieurs migrants sont ceux dont au moins un membre avait migré dans leur arrondissement ou hors de celui-ci pour une période d'au moins trois mois au cours des dix années précédentes.

migration récurrente et déplacements causés par des catastrophes naturelles. Ensuite, nous avons classé les ménages dits « sans migrant » dans deux catégories : ceux dont l'immobilité est volontaire et ceux dont l'immobilité est involontaire. Enfin, toutes les variables ont fait l'objet d'un contrôle selon leur localisation dans l'une des trois régions étudiées : Port-au-Prince, Gonaïves et La Marmelade. Par la suite, nous avons observé des relations non linéaires pour les variables concernant les revenus mensuels, les envois de fonds et le nombre d'années d'études. Dès lors, en vue de traduire avec plus de précision la corrélation entre les différentes variables, nous les avons transformées en logarithmes. De cette façon, la situation financière est analysée grâce au logarithme de la variable sur les revenus moyens des ménages. Dans un deuxième temps, nous avons aussi transformé en logarithme la variable relative au montant des fonds reçus dans l'année qui a précédé l'enquête. L'éducation, quant à elle, a été définie au moyen du logarithme de la variable du nombre d'années d'études effectuées après 18 ans. En ce qui concerne l'emploi, nous avons créé une variable qui incluait les adultes qui avaient un emploi au moment de l'enquête.

2.2. Critères de sélection des cas d'étude

Le choix des trois régions faisant l'objet de la présente étude (Port-au-Prince, Gonaïves et La Marmelade) se fonde sur certains critères. Le premier est que ces régions ont connu, ces cinq ou dix dernières années, une augmentation de la fréquence et de la gravité de certains phénomènes environnementaux et climatiques. De plus, on constate dans ces trois zones une certaine diversité dans les formes des moyens de subsistance et dans le niveau de bien-être, ainsi que de multiples formes de mobilité humaine. Le tableau ci-dessous présente tous les critères pris en considération lors de la sélection des régions pour l'enquête.



Tableau 2 : Matrice des critères de sélection des régions étudiées

	Adéquation des régions											
	Site proposé 1 :				Site proposé 2 :				Site proposé 3 :			
Preuve de changements naturels, notamment de changements climatiques, dans l'environnement	1 (inadéquat) (adéquat)	2	3	4	1 (inadéquat) (adéquat)	2	3	4	1 (inadéquat) (adéquat)	2	3	4
Augmentation, au cours des cinq ou dix dernières années, de la fréquence et de la gravité de certains phénomènes environnementaux (par exemple : inondations, sécheresses, tremblement de terre, cyclone/ ouragan)	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Diversité des formes de moyens de subsistance et des niveaux de bien-être	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Lien établi (par les experts de l'Organisation internationale pour les migrations et/ou d'autres experts) entre le changement climatique, les moyens de subsistance et les formes de mobilité humaine	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Variété des formes de mobilité humaine	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Capacités en matière d'information et d'existence de politiques clés en matière de migration, essentiellement au niveau des priorités stratégiques des gouvernements	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Critères pratiques												
Région située à moins d'un jour de voyage des bureaux locaux de l'OIM	1 (inadéquat) (adéquat)	2	3	4	1 (inadéquat) (adéquat)	2	3	4	1 (inadéquat) (adéquat)	2	3	4
L'équipe de terrain peut être logée sur les sites proposés (peut comprendre des séjours chez l'habitant dans les villages, des tentes, etc.)	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
TOTAL du nombre de « points »												

Source : UNU-EHS, Université de Bielefeld et OIM, 2014.

2.3. Caractéristiques des sites de recherche

2.3.1. Port-au-Prince : déplacements suite au tremblement de terre du 12 janvier 2010

Tableau 3 : Caractéristiques sociodémographiques de Port-au-Prince

Port-au-Prince	
Département	Ouest, capitale d'Haïti
Superficie de la ville, 2012/ altitude	36,04 km ² / 98 m
Aire métropolitaine, 2012	2 470 762 habitants
Population de la commune, 2012	942 194
Population urbaine, 2012	927 575
Population rurale, 2012	14 619
Répartition des sexes, 2009	444 289 hommes (47,1 %) 497 905 femmes (52,8 %)
Principaux risques environnementaux et climatiques	Tremblement de terre, perte de fertilité du sol, inondations, cyclones tropicaux, glissements de terrain et tempêtes tropicales

Source : IHSI, 2012.

Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, est située dans le département le plus peuplé du pays, le « département de l'Ouest ». La ville est décrite comme le « moteur économique » du pays, à l'origine de 90 % des investissements. La capitale accueille environ 30 % de la population totale du pays (Levine *et al.*, 2012). Depuis sa fondation, en 1749, la ville a connu une forte croissance démographique, qui a radicalement modifié la configuration urbaine d'origine. En 2012, la ville et son aire métropolitaine comptaient plus de 2 470 762 habitants (IHSI, 2012).

La région de Port-au-Prince est exposée à de nombreux problèmes environnementaux. Elle se situe dans une zone à haut risque d'inondations (OCHA, 2014). Haïti, et Port-au-Prince en particulier, est par ailleurs soumis à un aléa sismique élevé. En effet, le pays se trouve à la frontière entre la plaque tectonique des Caraïbes et la plaque tectonique nord-américaine, et subit donc des tremblements de terre de grande

ampleur (Gouvernement de la République d'Haïti, 2010). La région de Port-au-Prince a été très fortement touchée par le tremblement de terre du 12 janvier 2010 (USAID, 2010), dont la magnitude a été estimée à 7,0 sur l'échelle de Richter. Selon les estimations, cette catastrophe a fait 230 000 victimes et 300 000 blessés, et a provoqué le déplacement de plus de 1,5 million de personnes. Environ 105 000 maisons ont été détruites et 208 000 gravement endommagées (Herard, 2011). Cet événement a été suivi par une épidémie de choléra en octobre 2010, qui a infecté les survivants déjà lourdement touchés par le séisme.

Des spécialistes affirment que les risques liés aux cyclones tropicaux sont deux à quatre fois plus importants pour les habitants de Port-au-Prince et des Gonaïves que dans les autres régions, et deux à quatre fois plus élevés qu'il y a soixante ans. Cette évolution s'explique par la croissance rapide de la population au cours des dernières décennies,

ainsi que par l'exode rural, principalement vers des zones exposées aux catastrophes naturelles. Par conséquent, il est nécessaire de prendre de nouvelles mesures juridiques et éducatives pour réglementer l'urbanisation et la migration vers les grandes villes d'Haïti (Klose, 2011).

On constate aussi dans la région de Port-au-Prince une accumulation de sédiments et une série de problèmes agricoles qui sont essentiellement dus à une perte de fertilité du sol. En conséquence, les changements environnementaux et les nombreuses catastrophes naturelles survenues ces dix dernières années ont généré un important problème de malnutrition parmi les habitants de Port-au-Prince (OCHA, 2013a ; OCHA, 2013b).

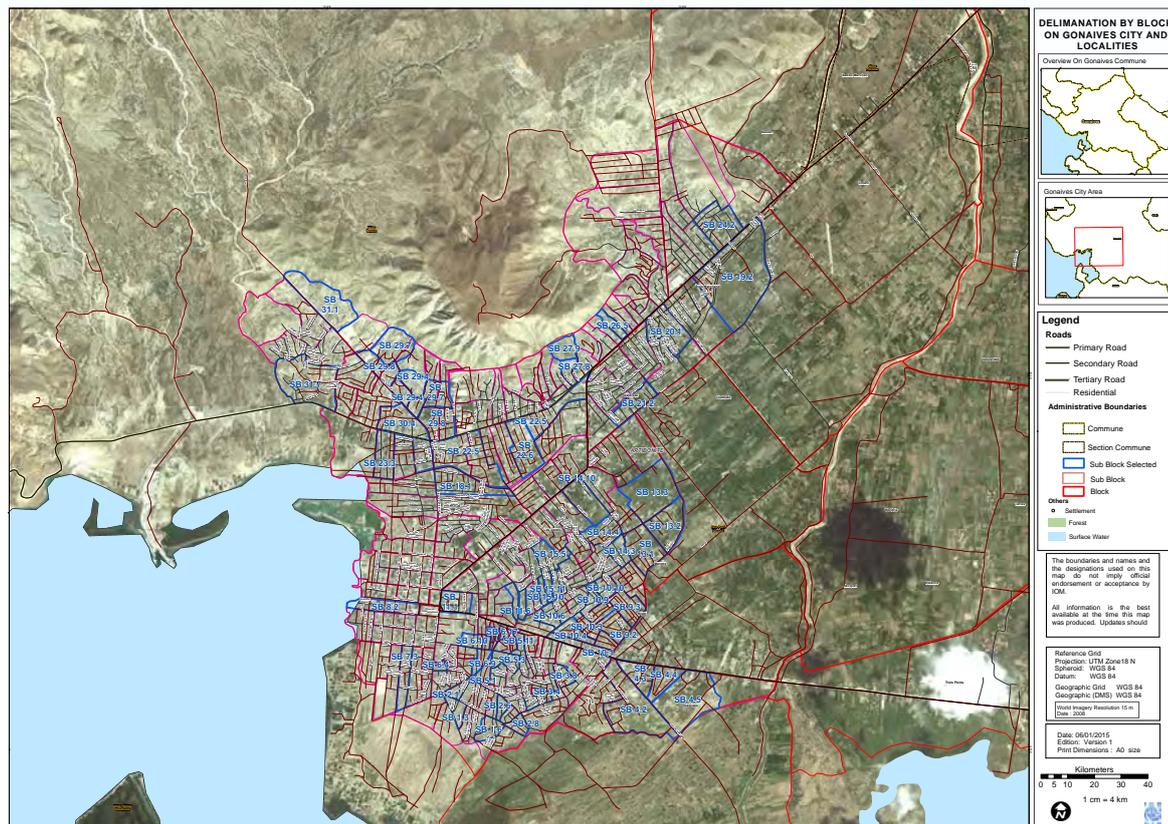
Une étude menée par le service de données d'Haïti (HDS) a révélé que les migrations vers l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, avant le séisme de 2010, étaient essentiellement motivées par l'absence de perspectives en matière d'éducation dans la région d'origine et par les possibilités d'emploi et la présence d'autres membres de la famille dans la capitale (Levine *et al.*, 2012 ; HDS, 2010). La majorité de ces migrants étaient originaires de régions rurales. Six mois après le tremblement de terre, il a été estimé qu'environ 52 % de la population et 71 % des chefs de ménage de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince étaient des migrants internes (Klose, 2011 ; HDS, 2010). Toutefois, environ 80 % des personnes qui avaient

abandonné leur domicile après le séisme étaient retournées à Port-au-Prince au bout de quatre mois (HDS, 2010), et ce pourcentage était de 94 % après six mois. Selon l'étude de Bidegain (2013), malgré les effets dévastateurs du tremblement de terre, six personnes sur dix ne désirent pas quitter l'aire métropolitaine au cours des cinq prochaines années. Environ 20 % des personnes interrogées ont dit vouloir quitter l'aire métropolitaine au cours des cinq prochaines années. La moitié de ces personnes ont dit préférer partir à l'étranger plutôt que de rester en Haïti. Ces chiffres reflètent non seulement les dommages matériels subis par ces personnes, mais aussi leur attachement à leur domicile. Enfin, faute de programmes gouvernementaux de planification urbaine, des bidonvilles se sont développés de manière précaire et désorganisée, souvent dans des zones à risque, comme les flancs des collines (Levine *et al.*, 2012).

2.3.2. Gonaïves : déplacements provoqués par des inondations récurrentes (2004-2008)

Gonaïves, ville du département de l'Artibonite, est située dans une zone propice aux inondations. En effet, la ville se trouve dans une vallée, coincée entre les collines et les montagnes environnantes (voir la carte 1).

Carte 1 : Délimitation des quartiers dans la ville des Gonaïves et localités



Source : OIM Haïti, 2015.

Du fait de cette configuration, l'eau de pluie dévale les montagnes et inonde la ville. Par ailleurs, la ville des Gonaïves est située dans la trajectoire directe des tempêtes (Singh et Cohen, 2014). En septembre 2004, la tempête tropicale Jeanne a fait plus de 2 500 victimes, à cause des inondations et des glissements de terrain dévastateurs. En septembre 2008, les tempêtes Gustav, Hanna et Ike ont frappé le pays, et en particulier les Gonaïves. Mi-septembre 2008, on dénombrait 423 victimes, et 100 000 personnes vivaient dans des refuges (Earth Observatory, 2008, voir les images 1 et 2). Par ailleurs, les inondations consécutives aux tempêtes de 2004 et 2008 ont empêché les secours d'approvisionner la ville sinistrée en matériels et en denrées alimentaires d'urgence.

Qui plus est, la ville des Gonaïves se trouve dans une zone propice aux tremblements de terre et aux sécheresses. Le département de l'Artibonite étant complètement déboisé, les saisons des pluies représentent un danger supplémentaire pour la population. En effet, les pluies provoquent des problèmes d'érosion, de glissements de terrain, de sédimentation des rivières et d'inondations (Singh et Cohen, 2014).

Dans les villes côtières comme les Gonaïves, l'activité agricole est devenue pratiquement impossible en raison de l'exposition à l'élévation du niveau de la mer, de la formation de vagues extrêmes pendant les saisons orageuses, qui aggravent l'érosion et la salinisation, ainsi qu'en raison des périodes de sécheresse (Singh et Cohen, 2014). C'est toutefois dans le département de l'Artibonite que la plupart des activités agricoles ont encore lieu, et c'est donc là que l'on a besoin des plus grandes superficies de terres irriguées dans le pays.

Image 1 : Inondations aux Gonaïves, 12 septembre 2008



Source : Earth Observatory, 2008.

Image 2 : Les Gonaïves, 8 août 2001



Source : Earth Observatory, 2008.

Tableau 4 : Caractéristiques sociodémographiques des Gonaïves

Gonaïves			
Département	Artibonite		
Superficie/altitude	573,58 km ² / 6 m		
	2003	2009	2012
Population de la commune	263 716	235 340	340 042
Population urbaine	158 979	139 488	253 515
Population rurale	95 616	104 737	84 256
Répartition des sexes (2009)	163 169 hommes (47,9 %) 176 873 femmes (52 %)		
Population en âge de travailler (de 15 ans et plus)	68,8 % de la population totale 45,6 % d'hommes et 54,4 % de femmes		
Actifs occupés	71 % de la population active (78,6 % pour les hommes et 62,8 % pour les femmes)		
Risques environnementaux et climatiques principaux	Inondations et tempêtes tropicales		

Source : IHSI, 2009a, 2012.

Auparavant, la ville des Gonaïves était plutôt le lieu d'origine des migrants internes qui se rendaient à Port-au-Prince. La capitale était en

effet perçue comme un endroit plus sûr s'agissant des risques environnementaux. La situation s'est inversée suite au séisme de 2010 (Herard, 2011).

2.3.3. La Marmelade : dégradation graduelle sur le long terme

Tableau 5 : Caractéristiques sociodémographiques de La Marmelade

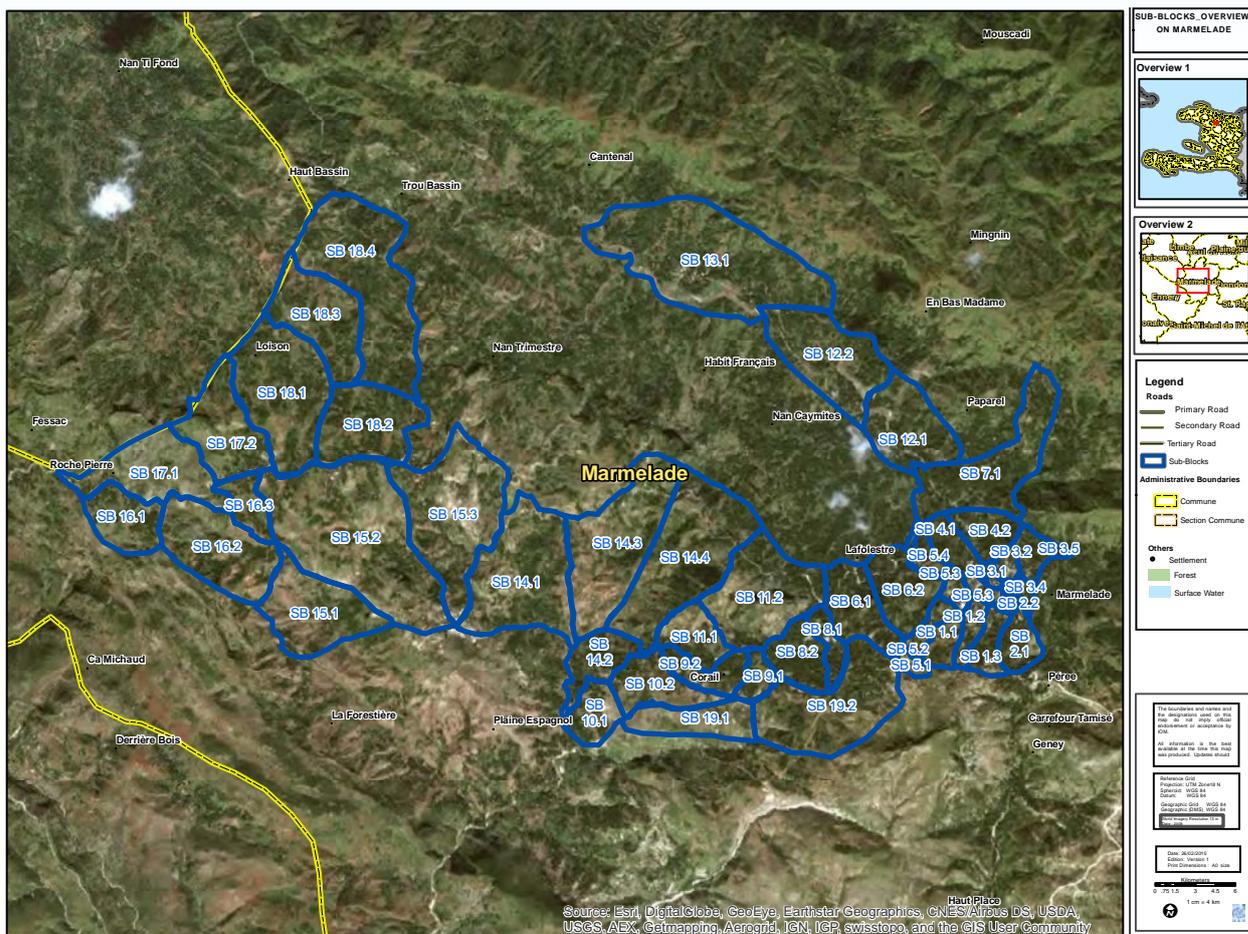
La Marmelade	
Département	Artibonite
Population de la commune (2012)	36 318
Population urbaine (2012)	8 535
Population rurale (2012)	27 783
Répartition des sexes (2009)	18 445 hommes (50,7 %) 17 873 femmes (49,2 %)
Principaux risques environnementaux et climatiques	Glissements de terrain, inondations, déforestation

Source : IHSI, 2012.

Située dans le « Massif du Nord », La Marmelade est le chef-lieu de l'Arrondissement de La Marmelade. L'altitude moyenne de La Marmelade est de 737 mètres. La municipalité compte 36 318 habitants (IHSI, 2012) et sa pluviométrie annuelle s'établit à 2 500 mm. De nombreuses rivières prennent leur source dans cette région (voir la carte 2). Le caféier est la principale culture de la région et constitue une importante source de revenus. Cependant, cette production est en forte baisse depuis les années 1970, et le fait que le pays soit incapable d'enrayer cette baisse met

gravement en péril la subsistance de nombreux habitants. Les raisons du déclin du secteur du café sont multiples : l'exode d'un certain nombre de producteurs, d'exportateurs et de négociants ; la dégradation de l'environnement dans les zones de production ; la forte détérioration de la qualité du café et la baisse des rendements causée par des parasites et des maladies qui engendrent la perte de 15 à 20 % de la production totale ; et enfin la faillite de plusieurs exportateurs de café causée par des problèmes de gestion et des problèmes financiers (Banque mondiale, 2010).

Carte 2 : Vue d'ensemble des sous-quartiers, commune de La Marmelade



Source : OIM Haïti, 2015.

Les problèmes environnementaux que connaît La Marmelade sont essentiellement les glissements de terrain et les inondations, en grande partie liés à la déforestation. Environ 85 % des bassins hydrographiques du pays sont fortement dégradés ou se dégradent très rapidement, ce qui entraîne des inondations fréquentes dans la région, qui contribuent à l'épuisement et à la disparition des facteurs de production de base pour les activités agricoles (MARNDR). La commune rencontre ainsi des problèmes structurels qui, à long terme, nuiront à la qualité du sol et menaceront d'entraver le développement économique de la région.



Haïti, Port-au-Prince. Vue sur le bidonville de Jalousie. Le changement climatique et la déforestation ont considérablement réduit la superficie des terres arables dans la campagne haïtienne et ont poussé les migrants environnementaux à émigrer vers les zones urbaines, ce qui engendre surpopulation et développement de bidonvilles.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)



3. Résultats de l'étude

3.1. Migration

Tableau 6 : Comparaison des ménages comptant un ou plusieurs migrants et des ménages sans migrant

	Ménages comptant un ou plusieurs migrants	Ménages sans migrant
Revenu mensuel moyen par habitant (en gourdes haïtiennes*)	2 739,07 HTG (50,6 dollars E.-U.)	3 070,92 HTG (56,7 dollars E.-U.)
Le ménage n'a accès à aucun type de crédits	94,8 %	96,4 %
Le ménage n'a pas accès aux crédits de type formel	88 %	90,3 %
Le ménage n'a pas accès aux crédits de type informel	61 %	67,5 %
Le ménage n'a pas accès aux soins de santé	58,7 %	59,4 %
Le ménage n'a connu aucun problème de sécurité dans l'année	19,7 %	15,7 %
Le ménage n'a pas assez de nourriture pour trois repas par jour	84,8 %	90,7 %
Le ménage a fait l'objet d'une discrimination	27,6 %	18,7 %
Le ménage n'a pas accès à l'électricité	59,4 %	54 %
Le ménage n'a pas accès à l'eau potable au moins une fois par semaine	33,3 %	34,8 %

Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

* Le 1er octobre 2015, le taux de change opérationnel de l'Organisation des Nations Unies était d'un dollar E.-U. pour 54,1099 gourdes haïtiennes.

Bien que l'échantillon ne compte que 705 migrants (7 % du nombre total d'individus présents dans la base de données), 24 % des personnes sondées ont déclaré avoir connu au moins un mouvement migratoire d'au moins trois mois dans leur ménage entre 2005 et 2015. 74 % des migrants sont restés à l'intérieur du pays et 26 % d'entre eux sont allés à l'étranger. Le tableau 6 recense certaines différences qui existent entre les ménages comptant un ou plusieurs migrants et les

ménages sans migrant. La plupart des indicateurs donnent des résultats similaires à quelques points de pourcentage près, mais on constate tout de même que les ménages comptant des migrants sont en général légèrement moins vulnérables que les autres. Les principales différences concernent la sécurité, la discrimination et l'accès à l'électricité, des indicateurs qui sont de manière générale meilleurs pour les ménages comptant un ou plusieurs migrants.

La majorité des individus présents dans l'échantillon considèrent que la migration est un facteur qui contribue fortement à la situation socioéconomique des ménages, ce qui confirme les résultats de recherches précédentes. Ainsi, 62,4 % des migrants répertoriés considèrent que leur migration, ou celle d'un ou plusieurs membres de leur ménage, est un facteur déterminant essentiel de la situation socioéconomique du ménage, 13,8 % d'entre eux considèrent qu'elle a peu d'importance, 21 % d'entre eux considèrent qu'elle a un effet négligeable et 2,8 % d'entre eux ne se sont pas exprimés. Par ailleurs, l'étude montre que 45 % de ces personnes estiment que la migration a globalement eu un impact positif sur la situation socioéconomique de leur ménage, 33,5 % d'entre elles considèrent que cet impact a été négligeable et 21,5 % d'entre elles considèrent que cet impact a été négatif. Seulement 1,1 % des familles des migrants ont indiqué avoir reçu de l'aide de la part de leur famille, d'organisations non gouvernementales (ONG) ou d'associations caritatives lors de leurs mouvements migratoires.

3.2. Résultats généraux et indice de vulnérabilité multidimensionnelle

Théoriquement, l'indice de vulnérabilité des ménages varie entre 0 (complètement invulnérable) et 1 (complètement vulnérable). Cependant, les résultats de l'enquête montrent que la valeur maximale que prend l'indice est de 0,685, ce qui signifie que, selon nos analyses, aucun ménage n'est complètement vulnérable économiquement. Cela est notamment dû au fait qu'aucun ménage ne possède moins de deux sources de revenus. La valeur minimale, quant à elle, est de 0,016. L'indice de vulnérabilité moyen pour l'échantillon de l'enquête en Haïti est de 0,193.

3.2.1. Tendances concernant la mobilité et la vulnérabilité

Les valeurs nominales de la vulnérabilité n'ont de sens que si on les compare à d'autres valeurs de vulnérabilité. Il est ainsi impossible de juger de la gravité de la vulnérabilité (élevée ou faible) sur la seule base du taux de vulnérabilité. Par conséquent, par souci de lisibilité, les valeurs numériques qui décrivent la vulnérabilité ont été omises des illustrations du présent rapport.

Afin qu'il soit possible de comparer les niveaux de vulnérabilité, non seulement au sein des illustrations mais aussi entre elles, nous avons unifié l'échelle de l'axe des ordonnées de toutes les illustrations de façon à ce que cet axe représente les valeurs allant de 0,05 à 0,3. On peut ainsi comparer les niveaux de vulnérabilité représentés dans toutes les figures qui illustrent la vulnérabilité. Il y a cependant une exception à cette règle : l'illustration 3, qui présente le niveau de vulnérabilité dans les différentes dimensions de l'indice. Pour créer cette illustration nous avons utilisé les niveaux moyens de vulnérabilité dans chaque dimension ; étant donné que l'on réunit ensuite ces valeurs pour calculer la vulnérabilité générale, la valeur d'une seule dimension est beaucoup plus faible que celle du score global de vulnérabilité. Il ne serait donc pas logique d'utiliser l'échelle unifiée pour l'illustration 3. Par conséquent, les valeurs représentées dans cette illustration ne varient pas entre 0,05 et 0,3, mais bien entre 0 et 0,045. La décomposition de l'indice par dimensions révèle de forts contrastes en termes de vulnérabilité des ménages dans les différentes dimensions. En moyenne, les répondants semblent être plus vulnérables dans la dimension « logement et environnement », ainsi que dans la dimension « santé et nutrition »⁸. Viennent ensuite les dimensions « capital social » et « inclusion sociale », et enfin la dimension économique. La dimension « éducation », quant à elle, semble être la moins problématique.

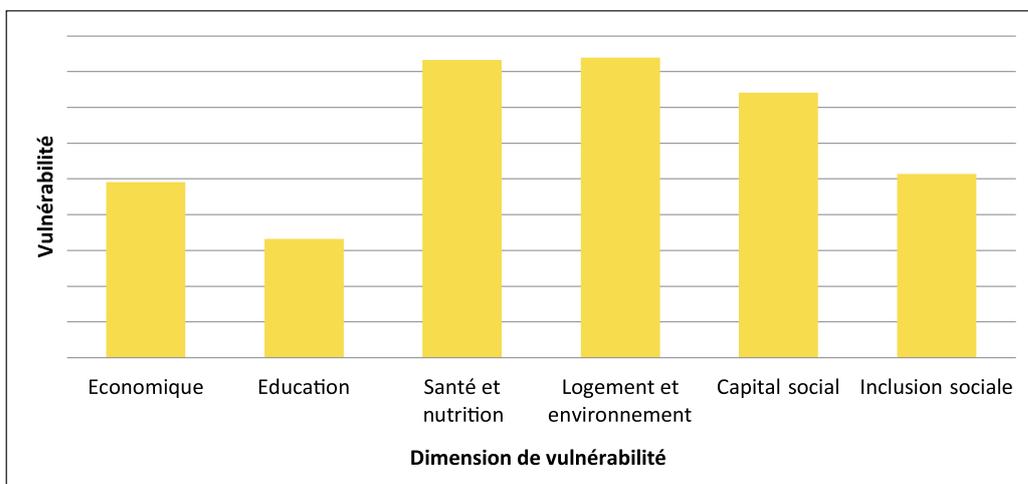
8 Voir le tableau 1 pour les indicateurs dans chaque dimension.

L'analyse montre que le fait d'être exposé à des risques dans la dimension « logement et environnement » influence à peine la décision de migrer. On constate toutefois que les ménages qui ont pris des mesures d'adaptation aux risques environnementaux comptent généralement au moins un migrant en leur sein. Il en va de même pour la probabilité d'avoir une maison construite à partir de matériaux résistants.

Dans la dimension « santé et nutrition », les ménages n'ayant pas accès à trois repas complets par jour ont tendance à migrer moins que les

autres. Cela semble indiquer que les ménages ne migrent qu'une fois un certain niveau de confort atteint, par exemple le fait d'avoir assez de nourriture pour tous les membres du ménage. Toutefois, les ménages ayant accès à l'électricité, considérée comme un service plus luxueux, ont également tendance à migrer moins. Ainsi, il semble qu'une fois un certain seuil de confort atteint, les ménages préfèrent ne pas migrer. Il se peut donc que les avantages de la migration soient considérés comme insuffisants pour compenser les risques associés à de tels mouvements.

Illustration 3 : Niveaux de vulnérabilité dans les différentes dimensions en Haïti



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

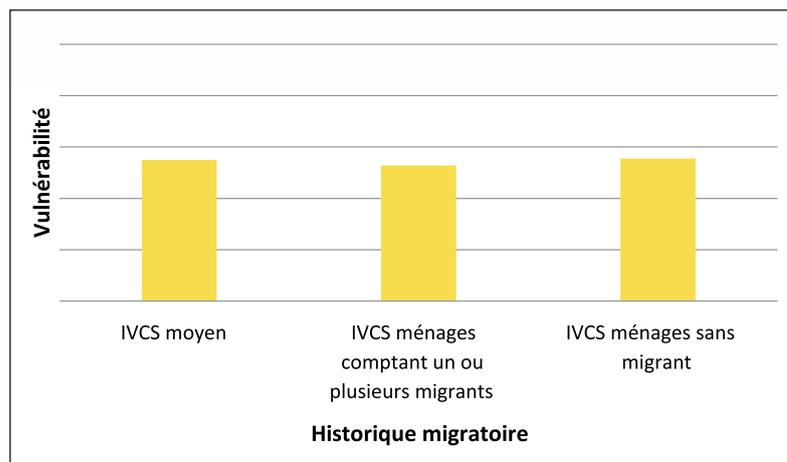
Lorsqu'on compare le score de vulnérabilité à l'historique des migrations⁹ (illustration 4), on constate que les ménages ayant un passé migratoire ont un score de vulnérabilité plus faible que les ménages qui n'ont connu aucune migration.

Il apparaît aussi que les ménages dirigés par une femme sont plus vulnérables que les ménages dirigés par un homme (illustration 5). Les ménages dirigés par une femme étant majoritaires dans notre échantillon (54,6 %), l'analyse montre

qu'il faut leur prêter une attention particulière lors de l'élaboration de la politique migratoire, et aussi des politiques plus générales du pays. L'analyse comparative des ménages dirigés par un homme et des ménages dirigés par une femme révèle des différences globales importantes entre ces deux types de ménages, mais aussi des rapports très similaires entre la vulnérabilité et les différentes formes de mobilité. Dans les deux types de ménages, c'est le mouvement circulaire ou récurrent qui produit le plus petit score de vulnérabilité, et le mouvement à court terme qui produit le score le plus élevé. Les autres types de mouvements se reflètent de manière assez similaire.

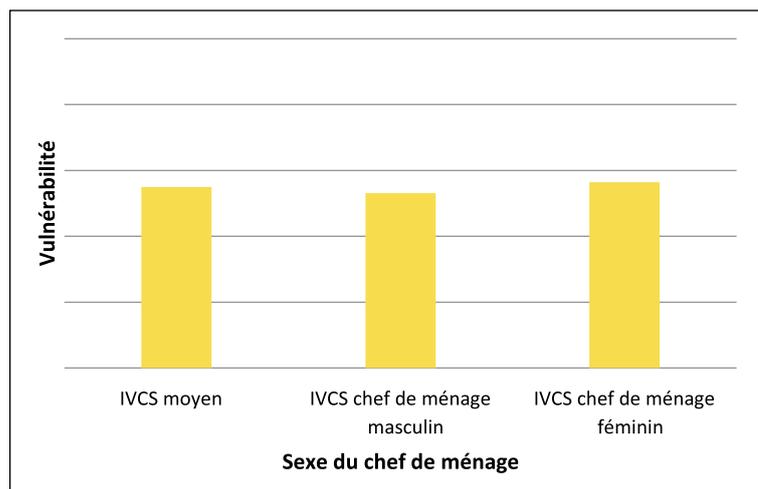
⁹ Pour rappel, sont considérés comme ayant un passé migratoire les ménages dont au moins un membre a migré dans/hors de leur arrondissement pendant au moins trois mois entre 2005 et 2015.

Illustration 4 : Niveaux de vulnérabilité et historique migratoire des ménages



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Illustration 5 : Niveaux de vulnérabilité selon le sexe du chef de ménage

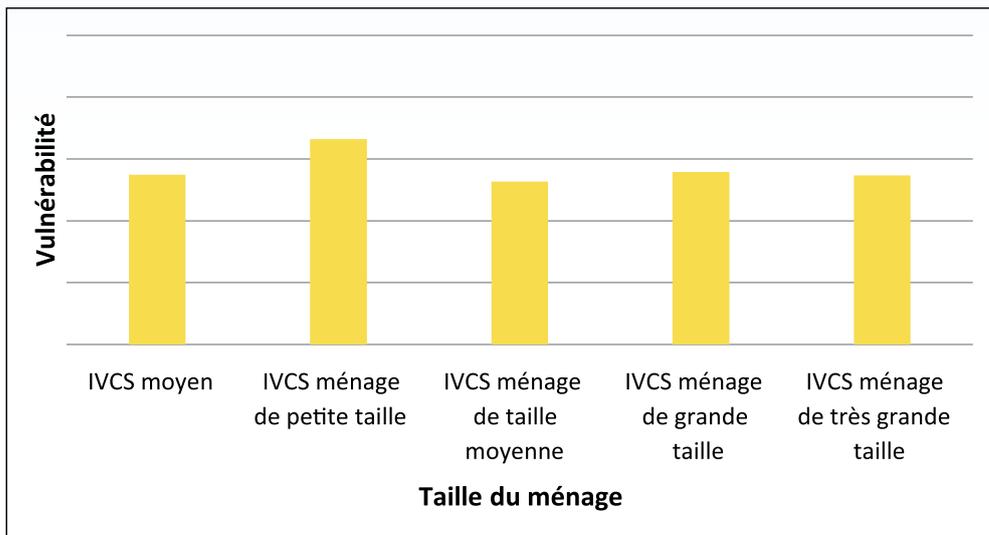


Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Lorsqu'on s'intéresse à la taille des ménages (illustration 6), on constate que les ménages de taille moyenne (comptant de 3 à 5 membres) sont les moins vulnérables et que les ménages de petite taille (comptant 2 membres ou moins) sont les plus vulnérables. Il convient toutefois de préciser que les ménages de taille moyenne sont majoritaires dans l'échantillon (ils sont 906, sur un total de 1 871 ménages), tandis que les ménages de petite taille ne sont que 127. Les ménages de

grande taille (comptant de 6 à 9 membres, au nombre de 636 dans l'échantillon) et les ménages de très grande taille (comptant 10 membres ou plus, au nombre de 129 dans l'échantillon) présentent un niveau de vulnérabilité plus ou moins identique à la moyenne. Toutefois, le niveau de vulnérabilité des ménages de grande taille est légèrement supérieur à la moyenne, et celui des ménages de très grande taille est un peu inférieur à la moyenne.

Illustration 6 : Niveaux de vulnérabilité selon la taille du ménage

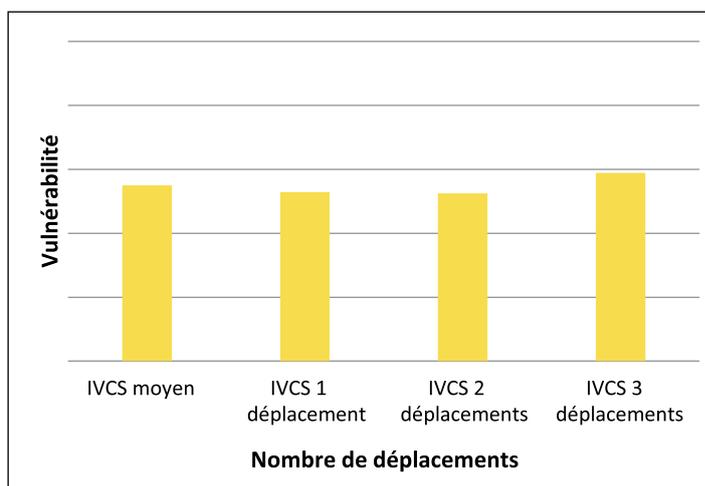


Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Enfin, l'illustration 7 montre les différents niveaux de vulnérabilité selon le nombre de mouvements migratoires qu'ont connus les ménages. Il est intéressant de noter qu'au-delà du deuxième déplacement, le score de vulnérabilité augmente. Il convient toutefois de préciser que l'échantillon compte 374 ménages qui ont connu un seul

déplacement par migrant, mais seulement 62 qui ont connu deux mouvements migratoires. Le nombre de ménages ayant connu trois mouvements migratoires est encore plus faible, et aucun ménage n'a indiqué avoir connu plus de trois mouvements migratoires.

Illustration 7 : Niveaux de vulnérabilité selon le nombre de déplacements



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

3.2.2. Répartition des formes de mouvement¹⁰

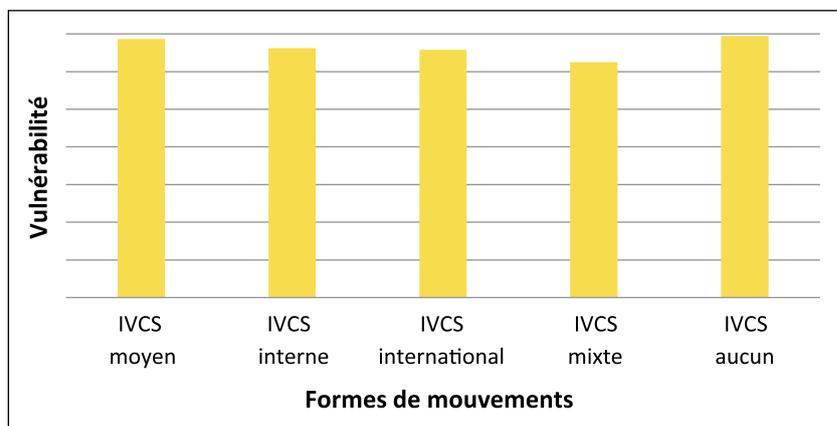
Comme indiqué plus haut, l'échantillon contient des informations sur 705 mouvements migratoires, dont 74 % de mouvements internes et 26 % de mouvements externes. On retrouve aussi cette répartition dans les données mondiales, avec 740 millions de migrants internes (PNUD, 2009) et 244 millions de migrants internationaux en 2015 (DAES, 2015b), soit, respectivement, 75 % et 25 % du nombre total estimé de migrants dans le monde. Les mouvements à long terme sont majoritaires dans l'échantillon, tant pour la migration interne que pour la migration internationale. En effet, 72 % des mouvements internes sont des mouvements à long terme (plus d'un an), et 19 % de ces mouvements sont une expérience à court terme (entre trois mois et un an). Les mouvements migratoires saisonniers ou circulaires (entre trois mois et un an, avec des allers-retours) représentent quant à eux 6 % du total, et les 3 % restants sont liés à des catastrophes naturelles. Par ailleurs, 70 % des mouvements externes sont des mouvements à long terme, 21 % d'entre eux sont des mouvements à court

terme, 7 % sont des mouvements migratoires saisonniers ou circulaires et seulement 2 % sont liés à des phénomènes naturels.

Cette étude donne également des informations sur les déplacements ultérieurs de ces personnes. Nous avons ainsi enregistré 81 mouvements migratoires qui constituaient le deuxième déplacement des personnes, avec une répartition similaire à celle des premiers déplacements, à savoir 74 % de déplacements internes et 26 % de déplacements externes. Nous avons aussi enregistré quatre mouvements supplémentaires qui constituaient le troisième déplacement des personnes.

L'illustration 8 montre que les ménages ayant connu essentiellement des mouvements internes, ainsi que ceux ayant connu majoritairement des mouvements internationaux sont moins vulnérables que la moyenne. Les ménages ayant connu un nombre égal de mouvements internes et de mouvements externes (mouvements mixtes) sont les moins vulnérables, tandis que les ménages sans migrant sont en moyenne les plus vulnérables.

Illustration 8 : Niveaux de vulnérabilité et formes de mouvements (internes ou internationaux)



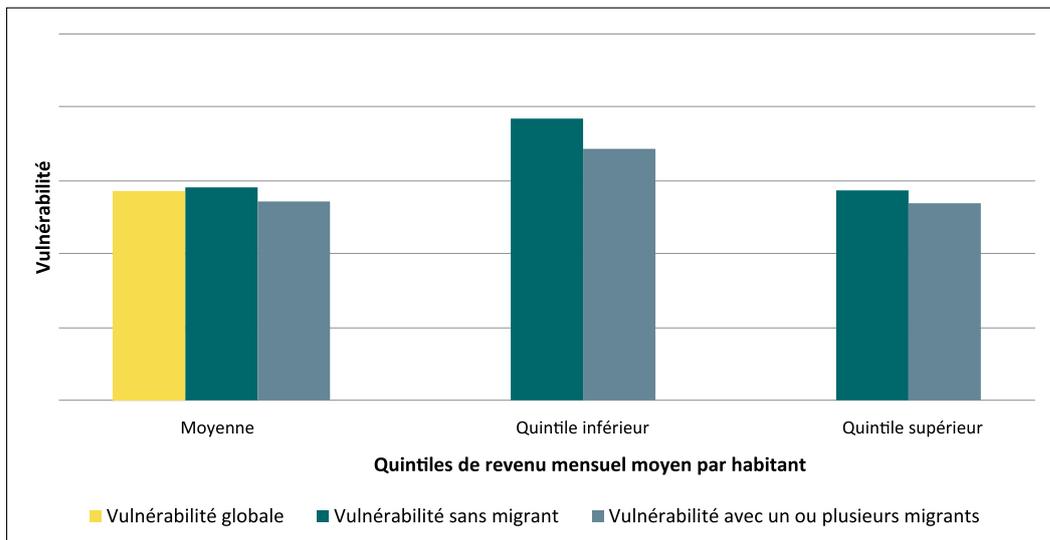
Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

10 Note des auteurs : pour permettre une lecture plus intuitive, on a simplifié les résultats de l'analyse statistique. Ainsi, afin de comparer les ménages, on a interprété la corrélation entre deux ou plusieurs variables différemment de sa signification statistique pure. Par conséquent, au lieu de parler de corrélation apparente positive ou négative entre des variables dans un contexte donné (« toutes choses égales par ailleurs »), nous formulons nos résultats de manière simplifiée tout en veillant de ne pas sur-interpréter les résultats.

Une analyse supplémentaire permet d'affirmer que les ménages immobiles appartenant au quintile de revenu le plus bas de l'échantillon sont plus vulnérables que ceux qui comptent un ou plusieurs migrants et qui se trouvent dans la même catégorie de revenu. De plus, les

ménages dits immobiles appartenant au quintile le plus riche sont également, en moyenne, plus vulnérables que les ménages qui comptent un ou plusieurs migrants et qui se trouvent dans la même catégorie de revenu.

Illustration 9 : IVCS moyen pour les différents types de ménage et les différents quintiles de revenu mensuel moyen par habitant

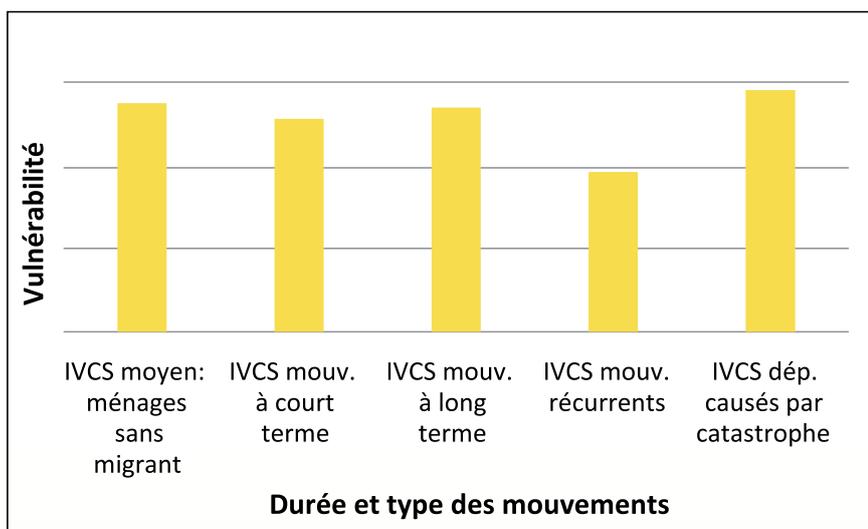


Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Lorsqu'on s'intéresse aux types et à la durée des mouvements migratoires (illustration 10), on constate que la plupart des mouvements sont associés à un niveau de vulnérabilité inférieur à celui de la moyenne des ménages sans migrant.

migrant. Seuls les mouvements causés par une catastrophe naturelle sont associés à un niveau de vulnérabilité plus élevé que les autres. A l'inverse, les mouvements récurrents sont associés au niveau de vulnérabilité le plus bas.

Illustration 10 : Niveaux de vulnérabilité, durée et type des mouvements

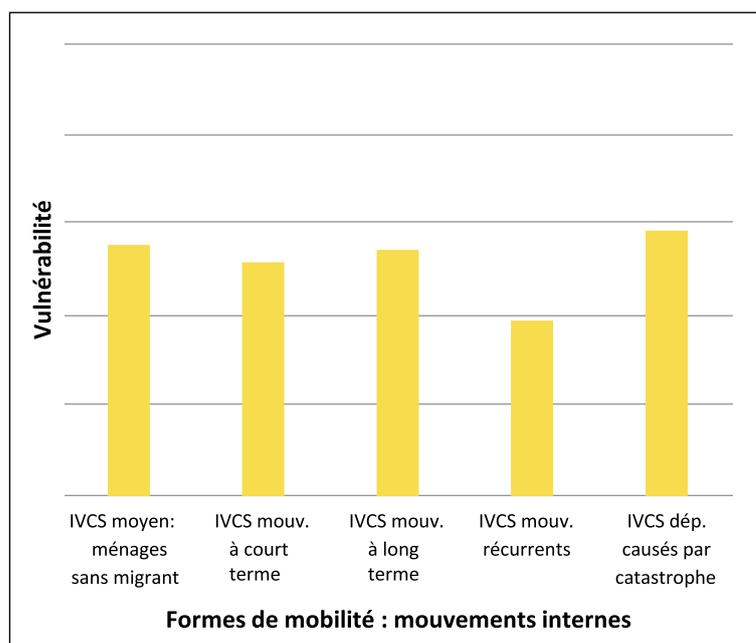


Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Les illustrations 11 et 12 montrent les scores de vulnérabilité pour les différents types de mouvements internes (illustration 11) et les différents types de mouvements externes (illustration 12). Parmi les ménages pour lesquels les mouvements internes sont majoritaires, ce sont les déplacements causés par une catastrophe naturelle qui sont associés au plus haut niveau de vulnérabilité. Pour les mouvements internationaux, ce sont les mouvements à court

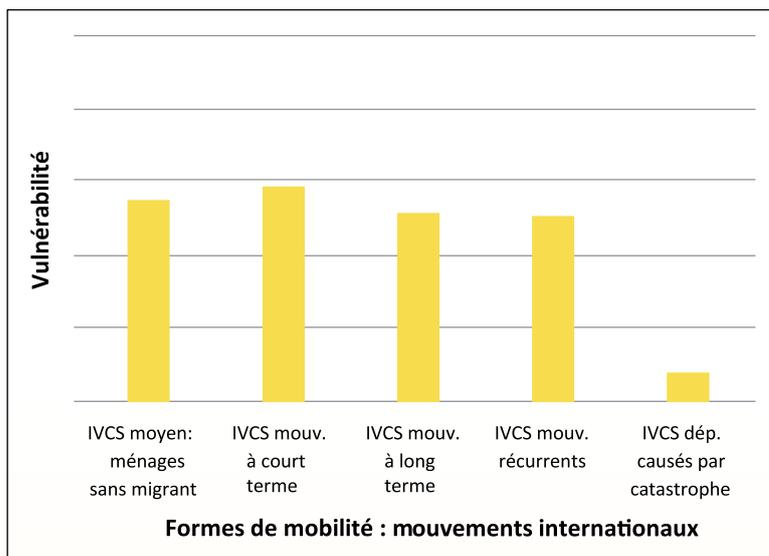
terme qui sont associés au niveau de vulnérabilité le plus élevé. A l'inverse, ce sont les mouvements récurrents internes et les déplacements forcés internationaux qui sont associés aux niveaux de vulnérabilité les plus faibles. Cette dernière observation s'explique essentiellement par le nombre très faible, et donc peu significatif, de ménages présents dans l'échantillon qui ont quitté leur pays à cause d'une catastrophe naturelle.

Illustration 11 : Niveaux de vulnérabilité et formes de mobilité : mouvements internes



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Illustration 12 : Niveaux de vulnérabilité et formes de mobilité : mouvements internationaux

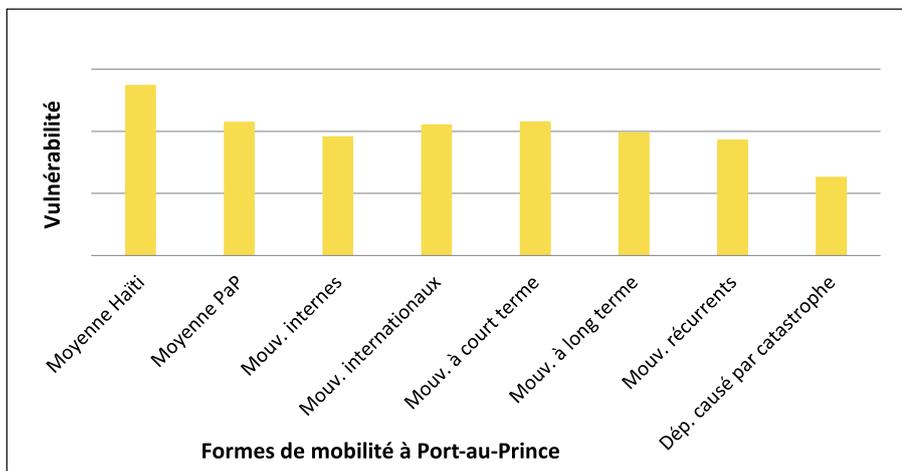


Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Enfin, les graphiques ci-dessous (illustrations 13, 14 et 15) montrent les niveaux de vulnérabilité associés aux différents types de mouvements, dans les trois régions étudiées en Haïti. On voit clairement que les niveaux de vulnérabilité sont plus élevés pour les habitants de La Marmelade. On constate par ailleurs que les niveaux moyens de vulnérabilité sont très similaires dans les deux autres régions, ce qui s'explique peut-être par le fait que La Marmelade est plus pauvre que les deux autres régions étudiées. En effet, La Marmelade se trouve dans une zone très rurale, alors que les Gonaïves et Port-au-Prince comptent parmi les plus grandes villes du pays. Dès lors,

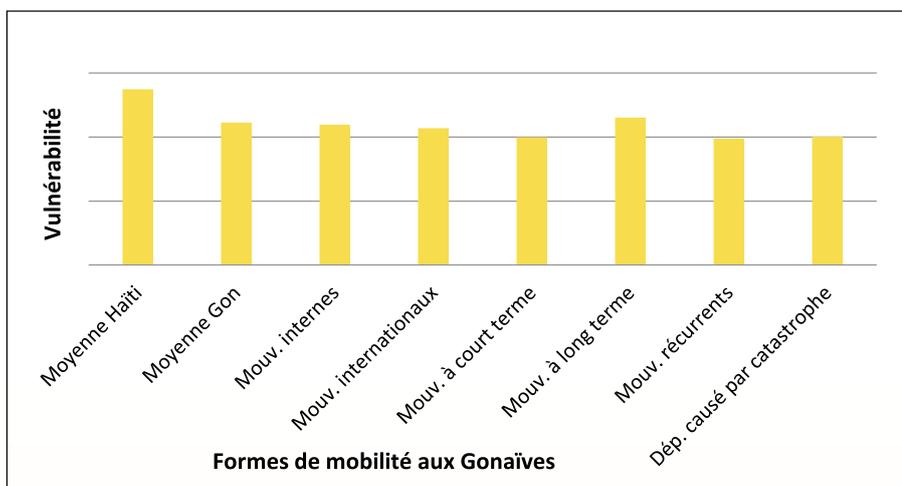
les habitants de La Marmelade dépendent fortement des revenus générés par l'agriculture (qui est la principale source de revenu de plus de 84 % des ménages de l'échantillon de la région). Un choc environnemental ou climatique ou la dégradation progressive des terres touche donc plus directement les moyens de subsistance des habitants de La Marmelade, ce qui a un effet sur leur niveau de vulnérabilité. Dès lors, la différence entre le niveau de vulnérabilité associé aux mouvements causés par une catastrophe naturelle à La Marmelade et ce même niveau dans les deux autres régions est particulièrement frappante.

Illustration 13 : Niveaux de vulnérabilité selon les formes de mobilité à Port-au-Prince



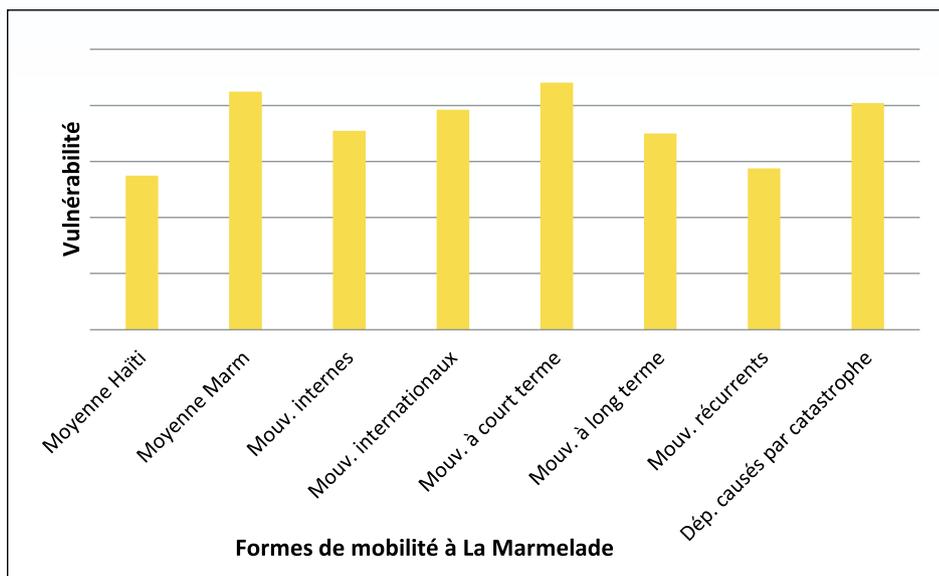
Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Illustration 14 : Niveaux de vulnérabilité selon les formes de mobilité aux Gonaïves



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Illustration 15 : Niveaux de vulnérabilité selon les formes de mobilité à La Marmelade



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

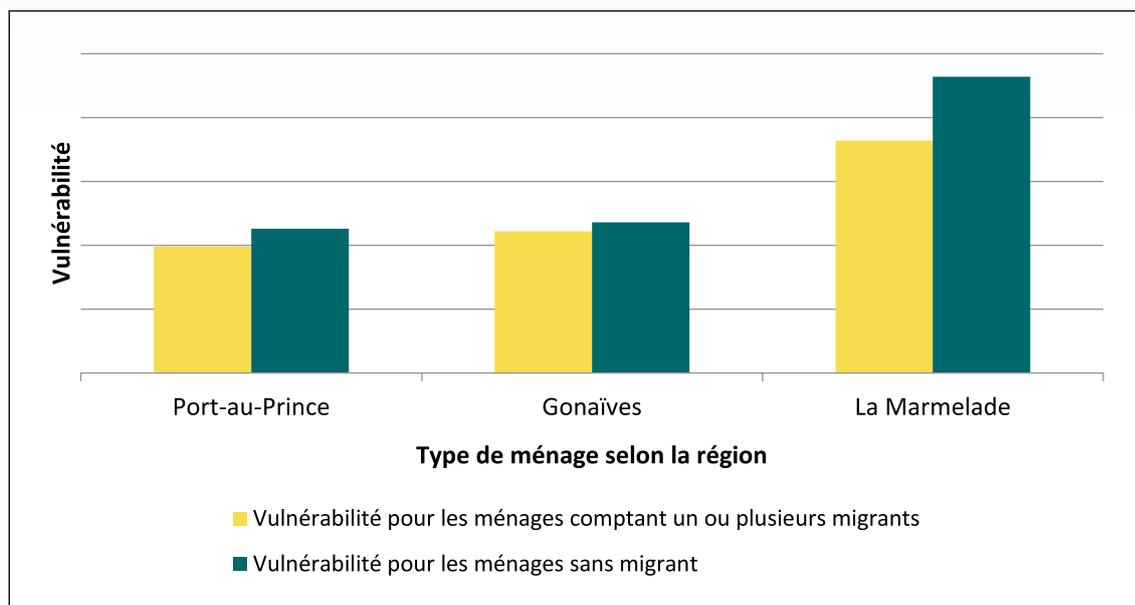
3.3. Relation entre migration et vulnérabilité

Pour étudier la corrélation entre migration et vulnérabilité, nous avons procédé à une analyse économétrique entre les différents types de ménage et l'indice de vulnérabilité. Compte tenu de l'hypothèse selon laquelle des formes différentes de migration sont associées à des niveaux de vulnérabilité différents, nous avons analysé les différents types de mobilité. Cette analyse a montré que les mouvements circulaires étaient associés à une vulnérabilité moins élevée. Les migrants circulaires ou saisonniers font partie de ménages moins vulnérables. La migration à court terme, quant à elle, est associée à un niveau de vulnérabilité plus élevé.

Nous avons procédé à une autre analyse pour évaluer la relation entre l'immobilité volontaire ou involontaire et la vulnérabilité, qui a montré que les membres des ménages immobiles, volontairement ou non, sont en moyenne plus vulnérables que ceux qui comptent un ou plusieurs migrants.

Enfin, nous avons procédé à une analyse comparative des taux moyens de vulnérabilité des ménages comptant au moins un migrant et des ménages qui n'en comptent aucun, ce qui nous a permis de mieux comprendre la relation entre la migration et la vulnérabilité (illustration 16). Il en ressorti que, en moyenne, les ménages comptant au moins un migrant étaient moins vulnérables que ceux qui n'en comptent aucun, et ce dans toutes les régions. Ce graphique montre aussi, comme les résultats précédents le laissaient présager, que les habitants de la commune de La Marmelade sont les plus vulnérables.

Illustration 16 : Niveaux de vulnérabilité par type de ménage selon la région



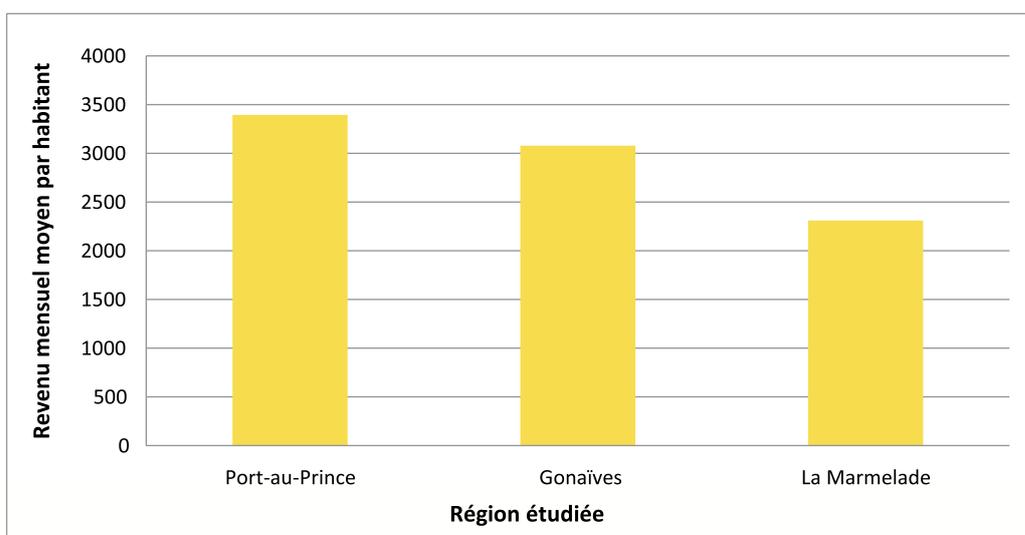
Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

3.4. Situation financière des ménages

Remarque : les ménages dont tous les membres ont migré sont en moyenne moins vulnérables que ceux dont seuls certains membres ont migré. Les plus vulnérables restent cependant ceux dont tous les membres sont restés sur place.

La comparaison des revenus moyens dans chaque région révèle que les habitants de La Marmelade ont en moyenne un revenu moins élevé que ceux de Port-au-Prince et des Gonaïves. Les habitants de Port-au-Prince sont ceux qui ont le revenu mensuel le plus élevé.

Illustration 17 : Revenu mensuel moyen par habitant (en gourdes haïtiennes) dans les différentes régions



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Seulement 10 % des 1 871 ménages ont actuellement recours à des crédits officiels (banques ou institutions financières, etc.), contre 13 % dans le passé¹¹. En revanche, 34 % des ménages ont actuellement recours à des crédits non officiels (amis, famille, voisins, associations communautaires ou coopératives, etc.), contre 30 % dans le passé.

S'agissant de leur situation financière actuelle, la majorité des ménages (55,8%) n'ont ni épargne, ni dette. Un tiers des ménages (31,4 %) accumulent des dettes, tandis que seulement 11,8 % d'entre eux ont une épargne (1 % des ménages ne savent pas, ou n'ont pas répondu). En comparaison, dans le passé, la situation financière était meilleure pour une grosse partie des ménages. En effet, 40,7 % des ménages disposaient alors d'une épargne, 41,3 % des ménages n'avaient ni épargne, ni dette, et seulement 16,6 % d'entre eux étaient dans une situation financière précaire et accumulaient des dettes (1,4 % des ménages ne savent pas, ou n'ont pas répondu).

3.4.1. Relation entre migration et situation financière

Comme nous l'avons vu, il ressort des analyses précédentes que les ménages comptant un ou plusieurs migrants sont moins vulnérables que les ménages « immobiles », mais on constate néanmoins que les mouvements internes et les mouvements de longue durée sont associés à des revenus mensuels légèrement moins élevés que la moyenne. Toutes les autres formes de mobilité, et d'immobilité, ont été qualifiées de non significatives, et ne permettent donc pas de prédire les variations du revenu mensuel.

Ces résultats peuvent être la conséquence de plusieurs éléments, dont les effets se combinent peut-être. Ils pourraient être partiellement attribuables au fait que, la migration ayant un coût, ces ménages ont investi une partie de

leur revenu dans le déplacement d'un ou de plusieurs de leurs membres. Il est cependant impossible de prouver le lien de causalité dans cette affirmation. Par ailleurs, même si plusieurs études (de Haan, 2011 ; de Haas, 2005 ; Skeldon, 1997 ; Banque mondiale, 2006) donnent à penser que ce ne sont généralement pas les plus pauvres qui ont les moyens de migrer, il se peut que les ménages au revenu faible, mais disposant tout de même de ressources suffisantes, aient recours à la migration en guise de méthode d'adaptation, ce qui leur permettrait de diversifier leurs moyens de subsistance. Il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse que les ménages plus riches auraient suffisamment de ressources pour s'adapter sur place.

Pour tenter de tirer ces résultats au clair, nous avons comparé, dans les différentes régions, le revenu mensuel moyen des ménages comptant un ou plusieurs migrants et celui des ménages sans migrant. Ces revenus moyens incluent les fonds rapatriés reçus par les ménages comptant un ou plusieurs migrants. Il se peut toutefois que, dans certains cas, les envois de fonds ne soient pas pris en compte dans l'analyse. En effet, si plusieurs ménages reçoivent des fonds chaque mois, d'autres, en revanche, en reçoivent moins régulièrement. Dans ce dernier cas, il est possible que les envois de fonds aient été exclus du revenu mensuel déclaré par le ménage pour l'enquête. Il peut donc y avoir une certaine imprécision dans les résultats.

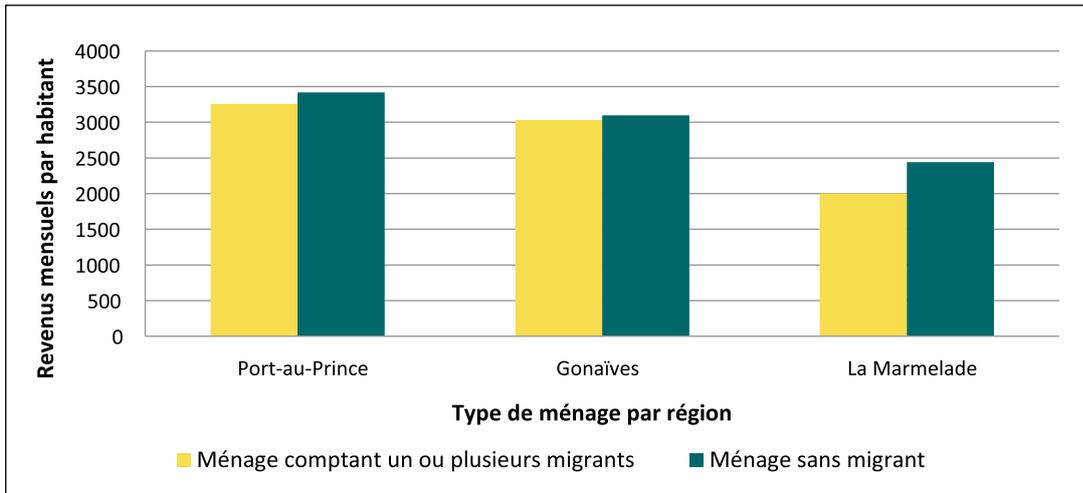
Le graphique ci-dessous (illustration 18) montre que, en moyenne, les ménages comptant un ou plusieurs migrants ont un revenu moins élevé que ceux qui ne comptent aucun migrant. Ces résultats, associés à une analyse par quintile, confirment ainsi l'idée formulée précédemment, qui est que ce ne sont ni les plus pauvres, ni les plus riches qui migrent, mais bien les ménages disposant d'un revenu médian. Il apparaît donc que les ménages plus riches migrent un peu moins que les ménages disposant d'un revenu moyen, et s'adaptent donc plus facilement sur place. Ces résultats montrent donc que les ménages pourront mettre en œuvre des stratégies d'adaptation très différentes en fonction de leurs caractéristiques socioéconomiques. Les plus pauvres n'ont pas les ressources nécessaires pour migrer, et ils sont donc les plus vulnérables, y

11 L'expression « dans le passé » renvoie à la situation d'il y a 10 ans dans le cas de La Marmelade, d'avant 2008 pour les Gonaïves (suite aux tempêtes Gustav, Hanna et Ike) et d'avant 2010 pour Port-au-Prince (suite au tremblement de terre).

compris s'agissant des déplacements causés par une catastrophe naturelle. Ceux qui disposent d'un capital social et économique un peu plus important semblent être en mesure de recourir à la migration en guise de stratégie d'adaptation. Et la tendance montre qu'en général les ménages les plus riches restent sur place, et deviennent des ménages « immobiles ». Bien qu'ils soient généralement plus riches, ces ménages restent,

comme le montre l'illustration 9, en moyenne plus vulnérables que les ménages comptant un ou plusieurs migrants. Il convient par ailleurs de noter que les inégalités sont fortes dans l'échantillon. En effet, selon un classement par percentile, les ménages disposant d'un revenu mensuel par habitant supérieur au 90e percentile gagnent en moyenne plus de 12 fois ce que gagne le reste de la population.

Illustration 18 : Revenu mensuel par habitant selon la région et le type de ménage



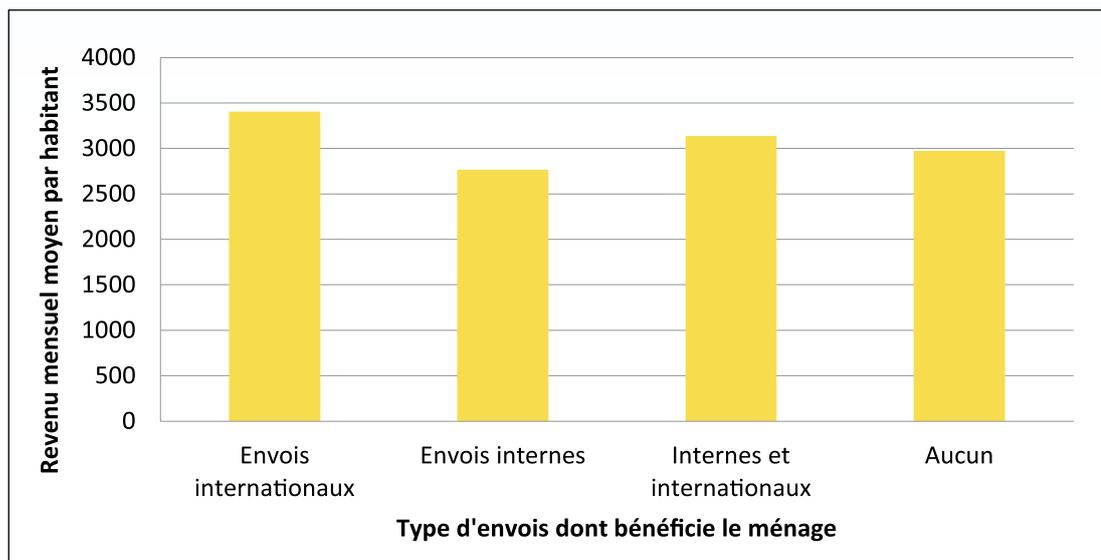
Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

3.4.2. Envois de fonds

388 des ménages visés par l'enquête reçoivent des fonds envoyés depuis Haïti (envois de fonds internes) ou depuis l'étranger (envois de fonds internationaux). 272 des 1 871 représentants (14,5 %) de ménage ont expliqué que les envois de fonds (internes ou internationaux) étaient leur principale source de revenu. Ainsi, entre 2014 et

2015, 172 ménages (9,5 %) ont bénéficié d'envois de fonds internationaux, 202 ménages (11 %) ont bénéficié d'envois de fonds internes et 14 ménages (0,2 %) ont bénéficié des deux types d'envois. Une majorité de ménages (au nombre de 1 483) n'ont bénéficié d'aucun envoi.

Illustration 19 : Revenu mensuel moyen par habitant selon le type d'envois dont bénéficie le ménage



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

Pour faire la clarté sur la relation entre les différents types d'envois de fonds et le revenu mensuel moyen, nous avons réalisé une analyse comparative. Pour ce faire, nous avons comparé le revenu moyen des ménages selon le type d'envois de fonds dont ils bénéficient : envois internationaux, envois internes, envois des deux types ou aucun envoi. Le graphique 19 montre que ce sont les ménages qui bénéficient d'envois de fonds internationaux qui ont le revenu mensuel moyen le plus élevé. Viennent ensuite les ménages qui bénéficient des deux types d'envois de fonds (internes et internationaux), et en troisième place les ménages qui ne bénéficient d'aucun envoi. Il se peut donc que les ménages plus aisés n'aient pas besoin de cette ressource financière, étant donné que leur situation financière est déjà meilleure (que celle des ménages qui dépendent de ces envois). Il est également intéressant de noter que les ménages qui bénéficient d'envois de fonds internes ont un revenu moyen par habitant encore plus faible que les ménages qui ne bénéficient d'aucun envoi, ce qui pourrait signifier que les envois de fonds internes atteignent la partie la plus pauvre de la société. Par ailleurs, les envois de fonds internationaux bénéficient généralement aux plus riches, et améliorent ainsi une situation financière qui est déjà favorable. Cette situation accentue donc les

inégalités déjà présentes entre les ménages, et creuse plus encore le fossé entre les riches et les pauvres. Ce phénomène a déjà été observé lors de précédentes études consacrées aux envois de fonds internationaux (Awumbila, Owusu et Teye, 2014 ; Banque mondiale, 2006).

3.5. Emploi et éducation

3.5.1. Effet de la migration sur l'emploi

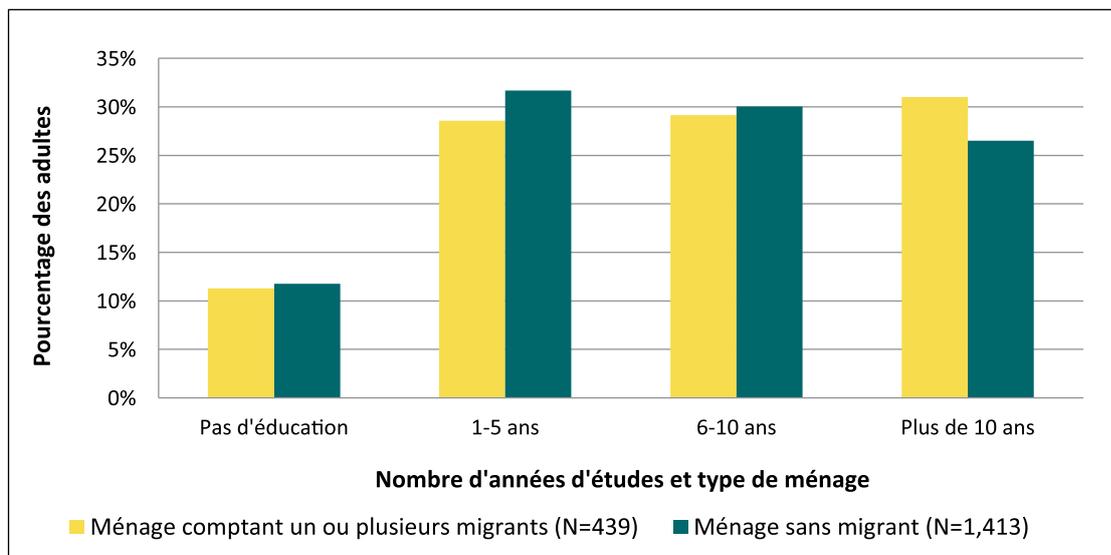
Notre échantillon contient des informations sur 6 524 adultes (personnes âgées d'au moins 18 ans), 45 % d'hommes et 55 % de femmes. On constate dans les données de la présente étude que seulement 30 % des adultes ont actuellement un emploi. Par ailleurs, 25 % des adultes sans emploi poursuivent encore des études. En outre, 17 % des chefs de famille sont actuellement professionnellement inactifs et 15 % d'entre eux n'ont pas d'emploi et ne poursuivent pas d'études. L'analyse révèle une relation positive entre le fait d'appartenir à un ménage comptant un ou plusieurs migrants et la probabilité d'avoir un emploi. On constate une relation similaire à l'échelle des individus (migrants contre non migrants). Cette constatation donne à penser

qu'il existe, tant pour les migrants que pour leurs ménages, un lien positif entre la migration et la probabilité d'avoir un emploi. Il se peut toutefois que ce lien s'explique par le fait que ceux qui migrent le font peut-être pour trouver une activité professionnelle et se dirigent donc vers des destinations où il y a des possibilités d'emploi. Cependant, une analyse supplémentaire dans laquelle on a comparé les migrants et les personnes aujourd'hui rentrées chez elles confirme les résultats précédents. On peut donc supposer qu'il existe aussi un lien positif entre, d'une part, le fait d'avoir migré et d'être rentré chez soi et, d'autre part, la probabilité d'avoir une activité professionnelle. Les résultats obtenus dans les différentes régions étudiées confirment majoritairement cette analyse.

3.5.2. Migration et éducation

En moyenne, les hommes adultes ont effectué 10,5 années d'études, contre 9 années pour les femmes. Il convient cependant, lorsqu'on analyse ces chiffres, de tenir compte des particularités du système éducatif haïtien, qui connaît des difficultés de fonctionnement et de gestion. Il n'est ainsi pas étonnant de constater que, en moyenne, 10,6 % des adultes (de plus de 18 ans) visés par l'enquête n'ont jamais fréquenté l'école, et que 16 % d'entre eux ont effectué au maximum 5 ans d'études. Cependant, 32,5 % de ces adultes ont effectué entre 6 et 10 années d'études, et 40,9 % d'entre eux ont étudié pendant plus de 10 ans. Lorsqu'on compare les ménages comptant un ou plusieurs migrants et ceux qui n'en comptent aucun, on constate que la moyenne du nombre d'années d'études effectuées est plus élevée pour les ménages de la première catégorie.

Illustration 20 : Répartition des adultes (pourcentage) selon le nombre d'années d'études effectuées et le type de ménage



Source : Enquête auprès des ménages MECLÉP, 2015.

Nous avons analysé les liens entre le nombre d'années d'études effectuées par les adultes (en logarithme) et le fait d'appartenir à une famille comptant un ou plusieurs migrants, afin de déterminer si le fait d'appartenir à une famille de ce type permettait d'atteindre un niveau d'éducation plus élevé. L'appartenance à une famille comptant des migrants semble associée à une augmentation du nombre d'année d'études. Cependant, il se peut que ces migrants partent

précisément en vue de poursuivre des études, et qu'ils migrent donc pour réaliser cet objectif, sans que cette migration n'ait un effet direct sur leur éducation. Bien qu'il ne soit pas possible de tirer des conclusions claires à ce sujet, ces résultats donnent néanmoins à penser qu'il existe une relation positive entre ces deux variables. Cette observation pourrait donc être intéressante pour la politique migratoire du pays.



Haïti, Port-au-Prince, Cité Soleil, Village des rapatriés. Du fait de l'élévation du niveau de la mer, la région est souvent inondée et les habitants sont contraints de vivre sous le niveau de la mer. Sur la photo, une femme lave ses vêtements après que la mer a inondé sa maison. Le changement climatique et la déforestation ont considérablement réduit la superficie des terres arables dans la campagne haïtienne et ont poussé les migrants environnementaux à émigrer vers les zones urbaines, ce qui engendre le développement de bidonvilles, comme le Village des rapatriés, qui borde le bidonville Cité Soleil, considéré comme la région la plus pauvre et la plus densément peuplée en Haïti. Bien que la mer ne cesse d'inonder la zone, les gens continuent de construire des maisons au Village des rapatriés, car ils considèrent qu'il n'est pas aussi dangereux que la Cité Soleil voisine.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)



4. Gérer les mouvements

La partie suivante du présent rapport détaille les différentes mesures que l'Etat d'Haïti a prises dans les domaines de la migration et des changements climatiques et environnementaux. L'objectif est de définir le cadre dans lequel le pays évolue et de mettre le doigt sur les lacunes des mesures politiques.

4.1. Politique existante et cadres opérationnels

Bien que la question des changements climatiques et environnementaux se soit posée pour la première fois seulement aux alentours de 1972, lors de la conférence de Stockholm, Haïti n'a commencé à s'intéresser à cette problématique qu'en 1978 (Louis Juste, 2009). La protection de l'environnement est depuis devenue un sujet de débats, d'autant plus depuis le sommet de Rio de 1992. Avec l'accentuation des effets des changements climatiques et environnementaux, la protection de l'environnement est devenue un élément essentiel des projets de développement, ce qui a conduit à l'élaboration d'instruments juridiques, tels que l'index chronologique de la législation haïtienne (1804-2000)¹². Cet index recensait plus de 140 textes de loi parmi l'ensemble des lois sur la protection de l'environnement, qui n'étaient jusqu'alors pas mises en pratique (Richener, 2013). Autre exemple : le décret de 2006 portant sur la gestion de l'environnement et la régulation de la conduite des citoyens et citoyennes pour un développement durable

(Richener, 2013), qui avait pour objectif de responsabiliser l'Etat, les collectivités locales, la société civile et les citoyens en matière de protection de l'environnement. L'adoption de ces instruments a favorisé l'investissement de tout un chacun pour cette problématique (Toussaint, 2010 ; Richener, 2013). Toutefois, ces textes de loi n'abordaient pas la question du lien unissant migration et environnement (Pierre, 2015).

En 1990, dans le Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP) (MPCE, 2007), ratifié en 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies, il a été proposé de participer au rattrapage d'Haïti (Toussaint, 2010). Dans ce document, il était fait mention de l'émigration, mais seulement dans le cadre de la politique de développement des ressources humaines, en insistant sur les formes d'émigration des professionnels haïtiens hautement qualifiés (MPCE, 2007, page 73). Aucun lien n'était donc fait entre l'environnement et les migrations internes et internationales.

L'établissement de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a conduit à la création du Ministère de l'environnement (MDE) haïtien en janvier 1998. Cette autorité, compétente pour la protection de l'environnement, gère le plan national d'investissement agricole du pays, un projet à grande échelle (doté de 772 millions de dollars E.-U.) qui vise à reconstruire et à développer le secteur agricole. Il se concentre sur l'aide aux petits agriculteurs, la gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

12 Cet index a été élaboré en 2002 par le Ministère de la justice et de la sécurité publique (MJSP), avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Au titre de la Convention-cadre des Nations Unies, Haïti s'est engagé à mener à bien les tâches suivantes :

1. Communiquer, aux fins d'examen, des informations sur les quantités de gaz à effet de serre émis ;
2. Faire une description générale des mesures prises ou envisagées pour l'application de la Convention ;
3. Mettre en œuvre des programmes nationaux en vue d'atténuer les changements climatiques et de s'adapter à leurs effets ;
4. Intensifier les recherches scientifiques et techniques sur le système climatique ;
5. Sensibiliser le grand public aux changements climatiques et à leurs incidences probables.

Les autorités ont ensuite établi le Plan d'action national d'adaptation (PANA), qui faisait suite au Plan d'action pour l'environnement (PAE), élaboré en 1999 par le Ministère de l'environnement (MDE), et au Plan national de gestion des risques et désastres (PNGRD) (MDE, 2006). Elles ont défini huit axes de travail, afin de détailler les options d'adaptation concernant l'aménagement, la gestion, la protection et la conservation des ressources et des zones stratégiques (à savoir les bassins versants, les sols, les zones côtières, les ressources naturelles et l'eau), la gestion des déchets, la construction et la réhabilitation des infrastructures. L'information, l'éducation et la sensibilisation ont également été considérées comme des stratégies clés pour l'élaboration de mesures dans le cadre du PANA.

Dans le PANA en Haïti, la migration interne (et en particulier l'exode rural) a été considérée comme un problème urgent dans le contexte du changement climatique. Les migrants internes à la recherche d'une vie meilleure dans les milieux urbains, par exemple l'aire métropolitaine, ont donc été reconnus comme l'un des groupes les plus vulnérables (MDE, 2006, page 12). Par ailleurs, le PANA établit un lien entre les effets du déboisement et ceux de l'expansion démographique. Il y est précisé que le déboisement se trouve accentué dans les endroits à forte expansion démographique, qui résulte notamment de la migration (MDE, 2006,

page 14). Il y est aussi affirmé que cette expansion démographique mène à une occupation anarchique des terres, dans des zones vulnérables (pentes et berges des rivières, entre autres), ce qui perpétue et aggrave la vulnérabilité des ménages. Le PANA fait également un parallèle entre les effets du déboisement et ceux de la déforestation, ainsi qu'avec les problèmes environnementaux qui en résultent, tels que l'érosion. Il y est aussi établi un lien entre la migration et les sécheresses (MDE, 2006, page 16).

Depuis sa création, le Ministère de l'environnement a travaillé sur deux communications nationales concernant les changements climatiques et la réalisation du PANA. Dans la première communication nationale sur les changements climatiques, publiée en 2001, le Ministère a mis en évidence un lien entre la migration rurale-urbaine et la dégradation de l'environnement, qui s'explique par la pression démographique exercée dans les zones urbaines de destination (MDE, 2001). Dans la deuxième communication nationale sur les changements climatiques, publiée en 2011, la migration a été citée parmi les stratégies de survie adoptées en réponse aux impacts du changement climatique (MDE, 2011, page 179).

Dans sa contribution prévue déterminée au niveau national, élaborée en 2015 pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la République d'Haïti mentionne les migrations et la réimplantation des communautés comme stratégies d'adaptation possibles face au changement climatique (en particulier en ce qui concerne le risque d'inondations dans les zones côtières). Au titre de cette contribution, le pays s'engage à produire et à diffuser des connaissances sur la migration et le changement climatique dans les écoles et les universités (MDE, 2015).

En conclusion, la migration interne (et en particulier l'exode rural) est prise en compte dans plusieurs initiatives politiques de développement, mais presque toujours avec un point de vue négatif. Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on commence à admettre que le potentiel que recèle la migration en guise de stratégie d'adaptation positive à la dégradation de l'environnement et au changement climatique est un élément important

à inclure dans les différentes politiques relatives à la migration et à l'environnement. Le projet MECLEP vise ainsi à promouvoir la migration comme stratégie potentielle d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques, en vue d'améliorer la politique migratoire haïtienne.

4.2. Politique migratoire du pays

Haïti est le premier pays d'Amérique centrale et des Caraïbes à avoir inclus le lien entre l'environnement et les migrations dans son projet de politique migratoire. La migration, l'environnement et le développement constituent

l'un des quatre piliers de la politique migratoire générale d'Haïti. L'objectif, en prêtant attention à l'environnement et au développement dans la politique migratoire globale, est de tenir compte du potentiel positif des multiples connexions qui existent entre environnement et migration dans les stratégies d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques.

Le cadre institutionnel établit un lien étroit entre la migration et le développement, essentiellement par la relation avec les membres de la diaspora haïtienne s'agissant du transfert de connaissances et de l'investissement dans des projets d'adaptation au changement climatique (voir également le tableau X, mesure 4) :

Le Gouvernement d'Haïti assurera l'intégration des migrations internes et internationales sur le Plan d'action national d'adaptation (PANA). Il mettra en place des facilités pour canaliser les investissements de la diaspora haïtienne vers des programmes d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophe dans une perspective de ce type. Ces efforts impliquent aussi le développement de partenariats entre les conseils municipaux et les communautés diasporiques pour favoriser l'action communautaire et l'investissement. Ces actions reposent sur la réalisation d'une cartographie détaillée de la population diasporique en partenariat avec les pays récepteurs.

(Etat d'Haïti, 2015, pages 26 à 27)

Etant donné l'importance des migrations internes – qui s'inscrivent dans les processus d'urbanisation ou qui découlent de la dégradation de l'environnement en milieu rural, ou qui procèdent de ces deux dynamiques en même temps – et leur rôle dans l'adaptation (voir la section 3), la reconnaissance de ces mouvements devrait être suivie par des mesures ciblées liées aux situations socioéconomiques des migrants internes et pas seulement des Haïtiens à l'étranger.

La politique sur les migrations et l'environnement compte sept mesures prioritaires, parmi lesquelles la mise en valeur des liens entre migrations, environnement et changement climatique, ce qui est lié à l'approche de la politique globale fondée sur les données et les connaissances existantes (voir annexe 7.2, Etat d'Haïti, 2015, pages 30 et 31).

Les actions stratégiques proposées visaient notamment à faciliter les contributions de la diaspora à la protection de l'environnement et à la réduction des risques de catastrophes naturelles et la prise en considération des migrations internes, de l'environnement et du changement climatique dans les programmes d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe, y compris la collecte de données (voir le tableau dans l'annexe 7.2).

Avec la politique migratoire, les autorités veulent garantir que la migration reste un choix. La migration doit ainsi s'inscrire dans l'articulation entre le droit de migrer et le droit de ne pas migrer (Etat d'Haïti, 2015). Une étude récente sur les déplacés internes après le séisme du 12 janvier 2010 fait référence à des conditions socioéconomiques et à des conditions de vulnérabilité préexistantes qui augmentent le risque de déplacement de population (Sherwood *et al.*, 2014). Ces défis de développement durable sont reconnus dans la politique migratoire et sont étroitement liés à la dégradation de l'environnement dans le pays.

L'élaboration du projet de politique migratoire a débuté en 2006, et a beaucoup progressé en 2014 avec la création d'un groupe de travail dénommé *Taskforce* nationale. L'approche est consultative et est menée en collaboration avec plusieurs acteurs étatiques, mais aussi avec des représentants de la société civile et des universités, ainsi que d'organismes internationaux tels que l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'OIM. C'est la Primature, par l'intermédiaire du Conseil de développement économique et social (CDES), qui coordonne la *Taskforce*. Le projet de politique migratoire devrait être soumis au Conseil des ministres pour approbation en 2016.

Etant donné que le groupe de travail technique du projet « Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques » (MECLEP) est un sous-groupe de la *Taskforce* sur le développement de la politique migratoire d'Haïti, des synergies ont été établies. On a ainsi renforcé la cohérence – un des buts de la politique globale – entre la politique migratoire dans son ensemble et les liens avec l'environnement. Les recherches menées dans le cadre du projet MECLEP ont fourni des données et des connaissances. Un des résultats concrets de cette approche est que le plan d'action (voir le tableau 10, mesure 5) recense, parmi d'autres activités, l'atelier de renforcement des capacités des fonctionnaires publics sur le thème « Migration, environnement et changement climatique : Données à l'usage des politiques », qui s'est tenu du 8 au 10 juillet 2015¹³.

Une fois qu'elle aura été adoptée, la politique migratoire d'Haïti sera reconnue comme une approche innovante qui permettra de tenir compte de la dimension environnementale dans la politique de gestion des mouvements migratoires. La reconnaissance des flux migratoires internes au sein d'environnements vulnérables est à souligner. Les migrations internes sont de plus grande ampleur que les migrations internationales. Lorsque la politique aura été approuvée, il faudra s'attaquer aussitôt aux défis de la mise en œuvre et du financement des mesures stratégiques.

4.3. Leçons tirées

Dans les politiques et les plans en matière de développement et d'environnement, on prend en compte les migrations, mais essentiellement d'un point de vue négatif. Le rôle que jouent les migrations internes dans le processus d'urbanisation, censé s'intensifier dans les prochaines décennies, est vu comme un problème, plus spécialement compte tenu de l'impact

13 Voir http://environmentalmigration.iom.int/sites/default/files/MECLEP%20Policymaker%20Capacity%20Building%20Workshop%20Flyer_Haiti.pdf

que les logements ont sur l'environnement. Dans ce contexte, il faut prêter une attention particulière aux « populations prises au piège » (Foresight, 2011, page 25)¹⁴ ne disposant pas des ressources financières, humaines, sociales ou autres ressources nécessaires pour recourir à la migration en guise de stratégie d'adaptation. Les déplacements forcés après des catastrophes sont couverts par le Plan national de gestion des risques et désastres (Kelsaite et Mach, 2015).

Dans le projet de politique migratoire, la migration est considérée comme une potentielle stratégie d'adaptation à la dégradation de l'environnement et à l'impact du changement climatique. Lorsque cette politique sera adoptée, les bienfaits des migrations devraient être pris en considération dans les stratégies d'adaptation au changement climatique du pays. Cette politique offre en effet à l'Etat d'Haïti la chance de devenir pionnier dans la région concernant la thématique des migrations, de l'environnement et du changement climatique. Avec la mise en œuvre de la politique sur la migration et l'environnement et le développement de la politique migratoire globale, Haïti serait l'un des premiers pays au monde à intégrer la migration dans les plans d'adaptation, mais aussi à se focaliser sur l'environnement dans sa politique migratoire.

14 Définies comme suit : populations non migrantes qui se trouvent dans des régions menacées où elles risquent d'être « prises au piège » [ou de devoir rester], ce qui augmentera leur vulnérabilité aux chocs environnementaux et à l'appauvrissement. Sont plus particulièrement concernés les ménages pauvres, qui n'ont pas les ressources nécessaires pour partir et dont les moyens de subsistance pâtissent des modifications de l'environnement (Foresight, 2011, page 25).



Haïti. Sécheresse dans le Nord-Ouest, près de la commune d'Anse-Rouge, dans la province du Nord-Ouest.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)



5. Conclusion

Les mouvements de la population haïtienne sont souvent liés à la vulnérabilité face à la dégradation de l'environnement et aux catastrophes comme le séisme du 12 janvier 2010 ou des inondations ou tempêtes qui ont des répercussions sur les moyens de subsistance. Mouvement prédominant à l'échelle nationale, la migration rurale-urbaine contribue à l'urbanisation, qui a progressé de plus de 20 points de pourcentage ces 15 dernières années (la population urbaine est passée de 35,6 % de la population totale en 2000 à 58,6 % en 2015 ; DAES, 2015a). La majorité de la population réside dans la capitale, qui fait elle-même face à d'importants aléas naturels. Les migrants internes vivant dans les zones urbaines sont parmi les plus vulnérables car ils s'installent souvent dans des zones sujettes aux catastrophes, telles que l'érosion des sols et les glissements de terrain.

Les autorités haïtiennes modifient leurs cadres politiques de façon à reconnaître les migrations comme une stratégie d'adaptation aux changements environnementaux et climatiques, et visent dans le même temps à atténuer les risques associés au déplacement de populations suite aux catastrophes en réduisant les risques de catastrophe. Toutefois, les liens existant entre, d'une part, les répercussions socioéconomiques et les répercussions sur la problématique hommes-femmes de la dégradation et de l'érosion des sols, des sécheresses et des inondations, ainsi que d'autres phénomènes environnementaux à apparition lente ou soudaine, et, d'autre part, les migrations utilisées comme stratégie d'adaptation aux événements de ce genre sont moins compris. La récente enquête sur la migration et le déplacement montre que les ménages comptant au moins un migrant sont moins vulnérables que ceux qui

n'en comptent aucun. Néanmoins, les ménages comptant des individus qui se sont engagés dans des mouvements à court terme semblent, en moyenne, légèrement plus vulnérables que ceux qui n'ont pas connu ce genre de mouvements. Les ménages comptant des individus qui se sont engagés dans des mouvements migratoires circulaires, eux, semblent, en moyenne, moins vulnérables que ceux qui n'ont pas connu ce genre de mouvements, ce qui voudrait dire qu'il serait bénéfique à la population haïtienne de favoriser ce type de migration. Ainsi, dans le cas d'Haïti, la migration réduit la vulnérabilité de la population et semble augmenter la résilience du fait de l'amélioration des capacités d'adaptation.

Par ailleurs, de manière générale, il est apparu des différences importantes entre les trois régions étudiées, l'analyse révélant une vulnérabilité plus forte pour les habitants de la commune de La Marmelade, ce qui s'explique probablement par la dépendance financière de cette région à l'agriculture, qui est elle-même touchée par les changements climatiques et environnementaux. Toutefois, l'analyse du niveau de vulnérabilité indique que les ménages comptant un ou plusieurs migrants à La Marmelade sont, en moyenne, moins vulnérables que les ménages n'en comptant aucun.

En outre, la présente étude souligne les différences socioéconomiques entre les différents ménages qui bénéficient d'envois de fonds, internes ou internationaux, et donne à penser que les envois de fonds internes atteignent la partie la plus pauvre de la société, tandis que les envois de fonds internationaux atteignent les plus riches (ou permettent à ces ménages d'arriver à un niveau de revenu plus

élevé), ce qui accentue les inégalités existantes entre les ménages.

Si la migration semble procurer des avantages s'agissant de la vulnérabilité, on note par contre que les mouvements internes et les mouvements de longue durée sont associés à des revenus mensuels légèrement moins élevés. La comparaison des revenus mensuels moyens des ménages comptant un ou plusieurs migrants et de ceux qui n'en comptent aucun a ainsi montré que, en moyenne, les ménages comptant un ou plusieurs migrants avaient un revenu moins élevé que les ménages ne comptant aucun migrant. Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par le fait que la migration représente un investissement, ce qui nuit, à court terme, à la situation financière des ménages. En revanche, les ménages plus aisés semblent migrer moins. Mais même s'ils sont généralement plus riches, ces ménages restent en moyenne plus vulnérables que les ménages comptant un ou plusieurs migrants. Ainsi, ce ne sont pas non plus les ménages les plus pauvres qui migrent plus souvent mais bien les membres de ménages disposant d'un revenu médian. Ces résultats montrent donc que les stratégies d'adaptation offertes aux ménages dépendent fortement de leurs caractéristiques socioéconomiques.

Qui plus est, une analyse supplémentaire a montré une corrélation positive entre le fait de faire partie d'un ménage comptant un ou plusieurs migrants ou d'être un migrant soi-même et le fait d'avoir un emploi, ce qui est une raison supplémentaire pour laquelle l'état haïtien pourrait soutenir et encourager la migration. Ceci est d'autant plus vrai que l'analyse a aussi mis en évidence une corrélation positive entre le fait de faire partie d'un ménage comptant un ou plusieurs migrants et le fait d'atteindre un niveau d'éducation supérieur. De plus, le nombre moyen d'années d'études des adultes est plus élevé dans les ménages comptant un ou plusieurs migrants.

Compte tenu des résultats de la récente enquête sur la migration et le déplacement en Haïti, nous pouvons recommander de suivre les pistes suivantes :

1. Reconnaître, dans le plan national d'adaptation, la migration interne comme une stratégie d'adaptation positive et favoriser son potentiel.

Alors que les mouvements saisonniers et circulaires représentent la stratégie d'adaptation la plus prometteuse, on constate que la majorité des ménages se sont déplacés de façon permanente (c.-à-d. pour une période d'au moins un an) à l'intérieur du pays. Cependant, ces migrants semblent appartenir à des ménages plus vulnérables que ceux qui comptent d'autres types de migrants. Par conséquent, traiter la migration comme une question de développement et promouvoir la contribution des migrants au développement profiterait à la fois aux migrants, à leurs familles et à leurs communautés d'origine et de destination. Comme les migrants internationaux ont tendance à être moins vulnérables, il est important de mettre un accent tout particulier sur le renforcement du potentiel que recèle la migration interne pour le développement durable. Il serait bénéfique d'intégrer cette forme de migration dans le cadre des mesures de développement et de planification urbaine (Sherwood, 2014).

2. Prévenir et réduire les risques liés au déplacement.

Les personnes déplacées à l'intérieur du pays par les catastrophes naturelles sont parmi les plus vulnérables. Les programmes de migration de main-d'œuvre temporaire, circulaire ou saisonnière pourraient aider à réduire les risques liés au déplacement en diversifiant les sources de revenu et en renforçant la résilience des ménages, tout comme la réinstallation planifiée des déplacés internes en dehors des camps (Courbage *et al.*, 2013).

3. Mener une approche tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Les résultats ont montré que les ménages dirigés par une femme étaient beaucoup plus à risque et vulnérables que ceux qui sont dirigés par un homme. Les politiques relatives à la migration, au développement, au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe devraient donc avoir notamment pour objectif de soutenir les ménages dirigés par une femme et leurs familles.

4. Etablir un lien institutionnel avec le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques.

Les pertes et préjudices sont un sujet important pour Haïti, qui est un petit Etat insulaire en développement. Dans sa décision 2/CP.1915, adoptée en 2013, la Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), réunie à sa dix-neuvième session, a établi le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, ainsi qu'un comité exécutif qui est chargé de guider la mise en œuvre du Mécanisme. Plus spécialement, un des neuf domaines d'action (AA 6) du plan de travail du Comité exécutif pour 2015-2016 est consacré à l'amélioration de l'expertise et de la compréhension des incidences des changements climatiques sur les schémas migratoires, le déplacement et la mobilité humaine, et à la mise en pratique de cette compréhension et de cette expertise. L'expérience d'Haïti face aux déplacements liés aux catastrophes naturelles et la prise en compte du potentiel que recèle la migration en tant que stratégie d'adaptation sont riches

en enseignements pour les travaux du Comité exécutif, et ces informations ont été transmises aux membres lors de la réunion technique qui s'est tenue du 27 au 29 juillet 2016 à Casablanca (Royaume du Maroc).

5. Partager l'approche de recherche MECLEP et en faire une bonne pratique.

L'étude de la relation entre la vulnérabilité des ménages (mesurée par un indice multidimensionnel) et les différentes formes de mobilité humaine est une nouvelle méthode que l'on peut répliquer pour évaluer rapidement quelles formes de mobilité humaine profitent aux ménages concernés. A l'inverse, cette méthode permet aussi de déterminer quelles formes de mobilité portent préjudice à ces ménages. Grâce à cette évaluation, les autorités pourront élaborer des politiques migratoires nuancées qui favorisent les formes de mobilité les plus avantageuses. Qui plus est, cet outil est utilisable à différentes échelles temporelles et spatiales.

Le présent rapport traite seulement de l'interaction entre la vulnérabilité et les différentes formes de mobilité humaine. Dans les futurs travaux de recherche, on pourrait tenter d'analyser les liens de causalité entre ces variables, ce qui permettrait de mieux cerner les principaux sujets des interventions politiques afin d'en obtenir de meilleurs résultats. Nous encourageons donc les chercheurs à reproduire l'analyse faisant l'objet du présent rapport, mais aussi à la développer.

15 <http://unfccc.int/resource/docs/2013/cop19/fr/10a01f.pdf> (consulté le 22 septembre 2016).

En outre, les futurs travaux de recherche pourraient compléter les résultats de la présente analyse au moyen de deux outils supplémentaires. Tout d'abord, une « étude Q » permettrait de comprendre plus en profondeur la façon dont la population voit la migration, et ce dans un contexte de changements environnementaux et climatiques de plus en plus présents (Niemeyer *et al.*, 2005 ; Wolf *et al.*, 2009). Ensuite, les résultats de l'analyse de la relation entre la vulnérabilité et la migration pourraient constituer la base de modélisations et de simulations à base d'agents (Smith, 2014), qui permettraient de simuler les futurs schémas de mobilité selon différents profils de ménages et selon le niveau de vulnérabilité de ceux-ci.



Haïti, Les Gonaïves. A l'intérieur d'une chambre de ce qui reste de l'hôtel Chachou après les inondations qui ont touché Les Gonaïves en 2008. Vivent ici des personnes dont la maison a été détruite par les mêmes inondations et qui n'ont toujours pas d'autre endroit pour vivre.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)



6. Bibliographie

Alkire, S. et J. Foster

- 2011 *Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement*, OPHI Working Paper n° 43. Disponible à l'adresse suivante : www3.qeh.ox.ac.uk/pdf/ophiwp/OPHIWP043.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Awumbila, M., G. Owusu et J.K. Teye

- 2014 *Can Rural-Urban Migration into Slums Reduce Poverty? Evidence from Ghana*, Migrating out of Poverty Research Programme Consortium Working Paper n° 13. Disponible à l'adresse suivante : <http://migratingoutofpoverty.dfid.gov.uk/files/file.php?name=wp-13--awumbila-owusu-teye-2014-can-rural-urban-migration-into-slums-reduce-poverty-final.pdf&site=354>

Banque mondiale

- s.d. Population dans les zones rurales, en pourcentage de la population totale. Disponible à l'adresse suivante : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2006 *Haiti: Social Resilience and State Fragility in Haiti*, Country Social Analysis Report n° 36069-HT, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse suivante : http://siteresources.worldbank.org/SOCIALANALYSIS/1104894-1115795935771/20938696/Haiti_CSA.pdf.
- 2009 *Haiti - Country Note on Climate Change Aspects in Agriculture*, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/9476> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2011a *Haiti: Climate Risk and Adaptation Country Profile: Vulnerability, Risk Reduction, and Adaptation to Climate Change*, Banque mondiale, Washington, D.C. Disponible à l'adresse suivante : http://sdwebx.worldbank.org/climateportalb/doc/GFDRRCountryProfiles/wb_gfdr climate_change_country_profile_for_HTI.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
- 2011b Migration and Remittances Factbook, Banque mondiale, Washington, D.C.
- 2014a World Databank. Disponible à l'adresse suivante : http://ddp-ext.worldbank.org/ext/ddpreports/ViewSharedReport?&CF=&REPORT_ID=13609&REQUEST_TYPE=VIEWADVANCED&HF=N&DIMENSIONS=20 (consulté le 24 novembre 2015).
- 2014b World Databank. Disponible à l'adresse suivante : <http://data.worldbank.org/country/haiti> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2015a Annual Remittances Data, Inflows. Disponible à l'adresse suivante : <http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/XTDECPROSPECTS/0,,contentMDK:22759429~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:476883,00.html> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2015b *Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook. Special Topic: Financing for Development*, Banque mondiale, Washington, D.C.

Bidegain, G.

- 2013 *Impactos demográficos del terremoto en Haití. Cuestiones de Población y Sociedad*, vol. 2, n° 2, pages 108 à 132.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)

- 2013a « Haiti: Composite Analysis of affected areas (as of 05 November 2013) ». Disponible à l'adresse suivante : <http://reliefweb.int/map/haiti/haiti-composite-analysis-affected-area-05-november-2013> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2013b « Haiti: Global acute malnutrition prevalence (as of 15 November 2013) ». Disponible à l'adresse suivante : <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Haiti%20Global%20Acute%20Malnutrition%20Prevalence.pdf> (consulté le 23 février 2016).
- 2014 Haiti Multi-Hazards Map. Disponible à l'adresse suivante : <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Multi%20Hazards%20Map.pdf> (consulté le 23 février 2016).

Christensen, J.H. *et al.*

- 2007 *IPCC Working Group I Report: 'The Physical Science Basis', Chapter 11 (Regional Climate projections)*. Disponible à l'adresse suivante : www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg1/ar4-wg1-chapter11.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

- 2014 Economic Survey of Latin American and the Caribbean. Disponible à l'adresse suivante : http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/37033/Hait%ED_en.pdf?sequence=20

Courbage, Y. *et al.*

- 2013 *Quelles solutions après le séisme en Haïti ? Une enquête auprès des déplacés internes (avril 2012)*, ACPOBS/2013/PUB03, OIM, Bruxelles. Disponible à l'adresse suivante : <https://publications.iom.int/system/files/pdf/quelles.pdf>.

Daréus, D.

- 2015 « Haïti – Social : 60,801 personnes vivent toujours dans des camps », *Haïti Libre*, 8 juillet 2015. Disponible à l'adresse suivante : <http://radiotelevision2000.com/home/?p=59318> (consulté le 24 novembre 2015).

Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty (Migration DRC)

- 2007 Global Migrant Origin Database. Disponible à l'adresse suivante : www.migrationdrc.org/research/typesofmigration/global_migrant_origin_database.html (consulté le 24 novembre 2015).

Dotter, C. et S. Klasen

- 2014 *The Multidimensional Poverty Index: Achievements, Conceptual and Empirical Issues*. UNDP Humna Development Report Office. Disponible à l'adresse suivante : http://hdr.undp.org/sites/default/files/mpi_dotter_and_klasen.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Earth Observatory

- 2008 Flooding in Gonaïves, Haïti. Disponible à l'adresse suivante : <http://earthobservatory.nasa.gov/IOTD/view.php?id=35398> (consulté le 24 novembre 2015).

Etat d'Haïti

- 2015 *Politique migratoire d'Haïti 2015-2030. Document de politique*.

Fagen, P.

- 2006 *Remittances in crises. A Haiti case study*, Humanitarian Policy Group Background Paper, avril 2006. Disponible à l'adresse suivante : www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/412.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Fonds international de développement agricole (FIDA)

- 2009 République d'Haïti, Programme d'options stratégiques pour le pays, Conseil d'administration – Quatre-vingt-seizième session, Rome, 29-30 avril 2009.

Foresight

- 2011 *Migration and Global Environmental Change, Future Challenges and Opportunities, Final project report*, Government Office for Science, Londres. Disponible à l'adresse suivante : www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/287717/11-1116-migration-and-global-environmental-change.pdf. Un résumé est disponible en français à l'adresse suivante : www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/287783/12-569-migration-and-global-environmental-change-summary-french.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Gouvernement de la République d'Haïti

- 2010 *Haiti earthquake PDNA: Assessment of damage, losses, general and sectoral needs*. Disponible à l'adresse suivante : www2.ilo.org/gimi/gess/RessourcePDF.action;jsessionid=4f253caf80f5b670f7a9ed81a6d9269d33f1a835eea6549b59d32ef896124738.e3aTbhuLbNmSe34MchaRah8TbNn0?ressource.ressourceId=18482

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

- 2013 Glossary. In: *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability* (Contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), Cambridge University Press, Cambridge et New York. Disponible à l'adresse suivante : www.ipcc.ch/report/ar5/wg2/ (consulté le 24 novembre 2015).

de Haan, N.

- 2011 *Inclusive growth? Labour migration and poverty in India*. International Institute of Social Studies Working Paper n° 513.

de Haas, H.

- 2005 « International Migration, Remittances and Development: myths and facts », *Third World Quarterly*, vol. 26, n° 8.

Haïti Data Service (HDS)

- 2010 *Mouvements de population dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince avant et après le séisme de 2010*. Disponible à l'adresse suivante : http://unfpahaiti.org/pdf/Migration_PAP-FINAL.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Herard, D.

- 2011 *Building back better: Disaster risk reduction within the Haiti reconstruction effort*. Disaster Risk Reduction (DRR), Florida International University.

Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI)

- 2003 Haïtian Census. Institut haïtien de statistique et d'informatique. Disponible à l'adresse suivante : www.ihsi.ht/ (consulté le 24 novembre 2015).
- 2009a Dénombrement de la commune des Gonaïves dans le cadre du Système d'Enquêtes Rapides Post-Désastre. Disponible à l'adresse suivante : www.ihsi.ht/pdf/denombrement_gonaives/rapport%20analyse%20gonaives.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
- 2009b Tendances et perspectives de la population d'Haïti au niveau des Départements et des communes 2000-2015.

- 2012 Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimés en 2012. Disponible à l'adresse suivante : www.ihsi.ht/pdf/projection/DOC_POPTLE18_MENEST2012.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), Centre latino-américain et des Caraïbes de démographie (CELADE) et Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)

- 2007 Projections de population totale, urbaine, rurale et économiquement active dans le cadre du projet « Appui au IV^e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ». Disponible à l'adresse suivante : www.ihsi.ht/pdf/projection/ProjectionsPopulation_Haiti_2007.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

Kelpsaite, L. et E. Mach

- 2015 *Migration as adaptation? A comparative analysis of policy frameworks on the environment and development in MECLIP countries*. Migration, Environment and Climate Change: Policy Brief Series 1(5), novembre. OIM, Genève. Disponible à l'adresse suivante : <http://environmentalmigration.iom.int/policy-brief-series-issue-5-migration-adaptation>.

Klose, C.D.

- 2011 Evidence for higher tropical storm risks in Haïti due to increasing population density in hazard prone urban areas. *Environmental Research Letters*, vol. 6, pages 1 à 4.

Levine, S. *et al.*

- 2012 Avoiding reality. Land, institutions and humanitarian action in port-earthquake Haïti. HPG Working Paper.

Louis Juste, J.A.

- 2009 *Travay Sosyal ak Aksyon Kominote : Ki rapò teyorik ak pratik yo genyen an Ayiti ?*

Milan, A., G. Gioli et T. Afifi

- 2015 Migration and global environmental change: methodological lessons from mountain areas of the global South. *Earth System Dynamics*, vol. 6, pages 375 à 388.

Ministère de l'environnement d'Haïti (MDE)

- 2001 Première communication nationale (PCN) sur les changements climatiques, Ministère de l'environnement, Port-au-Prince. Disponible à l'adresse suivante : <http://unfccc.int/resource/docs/natc/hainc1.pdf> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2006 Programme Changements Climatiques République d'Haïti, Plan d'action national d'adaptation (PANA), Ministère de l'environnement, Port-au-Prince. Disponible à l'adresse suivante : <http://unfccc.int/resource/docs/napa/hti01f.pdf> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2007 *La réhabilitation de l'environnement et la réduction de la pauvreté en Haïti. Notes d'orientation stratégique destinées à appuyer le processus de consultation pour la prise en compte du secteur environnement dans la préparation du DSRP définitif*, Ministère de l'environnement, Port-au-Prince.
- 2011 Deuxième communication nationale sur les changements climatiques (DCN), Ministère de l'environnement, Port-au-Prince. Disponible à l'adresse suivante : <http://unfccc.int/resource/docs/natc/htinc2.pdf> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2012 Inondations à Gonaïves. Disponible à l'adresse suivante : www.mde-h.gouv.ht/inondation_gonaives.htm (consulté le 24 novembre 2015).

- 2015 Contribution prévue déterminée au niveau national, Ministère de l'environnement, Port-au-Prince. Disponible à l'adresse suivante : www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Haiti/1/CPDN_Republique%20d%27Haiti.pdf (consulté le 23 février 2016).
- Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE)
2007 Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP).
- Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (DAES)
2015a World Urbanization Prospects: The 2014 revision. Département des affaires économiques et sociales, s.l. Disponible à l'adresse suivante : <http://esa.un.org/unpd/wup/>.
2015b International Migration 2015, Département des affaires économiques et sociales, s.l. Disponible à l'adresse suivante : www.un.org/en/development/desa/population/migration/publications/wallchart/docs/MigrationWallChart2015.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
- Niemeyer, S., J. Petts et K. Hobson
2005 « Rapid climate change and society: assessing responses and thresholds », *Risk Analysis*, vol. 25, n°6, pages 1 443 à 1 456.
- Nwosu, C. et J. Batalova
2014 « Haitian Immigrants in the United States », Migration Policy Institute. Disponible à l'adresse suivante : www.migrationpolicy.org/article/haitian-immigrants-united-states (consulté le 24 novembre 2015).
- Observatoire ACP sur les migrations
2010 *Aperçu national sur les migrations Sud-Sud et le développement en Haïti : Tendances et besoins en recherche*. ACPOBS/2010/PUB09. OIM/Observatoire ACP sur les migrations, Bruxelles. Disponible à l'adresse suivante : <http://eea.iom.int/images/Pubs/OSSM/Country%20Overview%20Haiti.pdf> (consulté le 10 octobre 2016).
- Oficina Nacional de Estadísticas (ONE)
2013 Primera Encuesta Nacional de Inmigrantes en la República Dominicana. ENI-2012. Informe General. Oficina Nacional de Estadística, République dominicaine.
- Oppenheimer, M. *et al.*
2014 « Emergent risks and key vulnerabilities » in *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability* (Contribution du Groupe de travail II au cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Cambridge University Press, Cambridge et New York. Disponible à l'adresse suivante : www.ipcc.ch/report/ar5/wg2/.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2013 Displacement Tracking Matrix (DTM). V2.0, Update, 30 septembre 2013, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Comité permanent interorganisations (CPI) Haïti E-Shelter/CCCM Cluster, Ministère de l'intérieur, direction de la protection civile. Disponible à l'adresse suivante : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DTM_V2_Report_Sep_2013_English.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
2014 Displacement Tracking Matrix (DTM) Haïti. Round 19, juin 2014, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Comité permanent interorganisations (CPI) Haïti E-Shelter/CCCM Cluster, Ministère de l'intérieur, direction de la protection civile. Disponible à l'adresse suivante : <http://reliefweb.int/report/haiti/displacement-tracking-matrix-dtm-haiti-round-19-june-2014> (consulté le 24 novembre 2015).

- 2015a Displacement Tracking Matrix (DTM), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Comité permanent interorganisations (CPI) Haïti E-Shelter/CCCM Cluster, Ministère de l'intérieur, direction de la protection civile. Disponible à l'adresse suivante : <http://iomhaitidataportal.info/dtm/> (consulté le 24 novembre 2015).
- 2015b Migration en Haïti - Profil migratoire national 2015, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève. Disponible à l'adresse suivante : https://publications.iom.int/es/system/files/mp_haiti.pdf?language=fr (consulté le 24 novembre 2015).
- Pierre, H.
- 2015 Défis, enjeux et politiques : migrations, environnement et changements climatiques en Haïti, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève. Disponible à l'adresse suivante : <http://environmentalmigration.iom.int/node/701t> (consulté le 24 novembre 2015).
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- 2009 Human Development Research Paper 2009/30 Cross-National Comparisons of Internal Migration, Martin Bell et Salut Muhidin, Human Development Reports, juillet 2009. Disponible à l'adresse suivante : http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdrp_2009_30.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
- 2014 Human Development Reports. Haïti. Disponible à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/HTI> (consulté le 24 novembre 2015).
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et République d'Haïti
- 2014 Haïti un nouveau regard, rapport OMD, objectifs du Millénaire pour le développement 2013. Disponible à l'adresse suivante : <http://mspp.gouv.ht/site/downloads/Ha%C3%Afti%20Rapport%20OMD%202013%20Volume%201.pdf> (consulté le 24 novembre 2015).
- Richener, N.
- 2013 La détérioration de l'environnement en Haïti au regard de la gouvernance. Lettre de l'Observatoire URD, n° 8.
- Rippin, N.
- 2011 A response to the weaknesses of the Multidimensional Poverty Index (MPI): The Correlation Sensitive Poverty Index (CSPI). German Development Institute Briefing Paper 19/2011. Disponible à l'adresse suivante : www.die-gdi.de/uploads/media/BP_19.2011.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
- Sherwood, A. *et al.*
- 2014 *Supporting Durable Solutions to Urban, Post-Disaster Displacement: Challenges and Opportunities in Haiti*, Brookings, Washington, D.C. et OIM, Genève. Disponible à l'adresse suivante : www.brookings.edu/~media/Research/Files/Reports/2014/02/07-haiti-displacement/Supporting-Durable-Solutions-to-DisplacementHaiti-March-4-2014.pdf?la=en (consulté le 24 novembre 2015).
- Singh, B. et J. Cohen
- 2014 *Adaptation aux changements climatiques : le cas d'Haïti*. Rapports de Recherche OXFAM, mars 2014. OXFAM International, Oxford. Disponible à l'adresse suivante : www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/rr-climate-change-resilience-haiti-260314-fr_0.pdf (consulté le 24 novembre 2015).

- Skeldon, R.
1997 *Migration and Development: A Global Perspective*. Longman, Harlow.
- Smith, C.D.
2014 Modelling migration futures: development and testing of the Rainfalls Agent-Based Migration Model – Tanzania. *Climate and Development*, vol. 6, n° 1, pages 77 à 91.
- Toussaint, J.R.
2010 Haïti, Evaluation environnementale et des changements climatiques, Pour la préparation du Programme d'options stratégiques pour le pays 2013-2018, Rapport principal, Fonds international pour le développement agricole.
- United Nations Data
2014 Profil de pays, Haïti. Disponible à l'adresse suivante : <http://data.un.org/CountryProfile.aspx?crName=Haïti> (consulté le 24 novembre 2015).
- United States Agency for International Development (USAID)
2010 Earthquake-affected areas and population movement in Haïti. Disponible à l'adresse suivante : http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADR434.pdf (consulté le 24 novembre 2015).
- Wolf, J., K. Brown et D. Conway
2009 Ecological citizenship and climate change: perceptions and practice. *Environmental Politics*, vol. 18, n° 4, pages 503 à 521.
- Wooding, B.
2008 Contesting Dominican discrimination and statelessness. *Peace Review: A Journal of Social Justice*, vol. 20, n° 3, pages 366 à 375.



Haïti, Savane désolée. Restes d'une maison détruite par les inondations de 2008. On voit en arrière-plan les montagnes déboisées.

© OIM 2015 (Photo : Alessandro Grassani)



7. Annexe

I. Indice de vulnérabilité multidimensionnelle des moyens de subsistance

Nous avons choisi cet indicateur plutôt qu'un autre parce qu'il combine les avantages des autres indicateurs, tout en offrant des caractéristiques supplémentaires uniques. Grâce à sa remarquable polyvalence, à sa sensibilité aux corrélations et à l'intégration automatique du poids des variables, on peut tirer des conclusions sur les résultats qui traduisent le contexte local de manière significative.

Les partisans d'autres méthodes, tels qu'Alkire et Foster, avec leur indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) (Alkire et Foster, 2011), préconisent l'introduction d'un double seuil limite permettant de tirer des conclusions claires sur un ensemble de données. Les défenseurs de cette méthode avancent que l'utilisation d'un double seuil, l'un pour déterminer la privation dans une certaine dimension et l'autre pour déterminer la privation totale par ménage, permet de contextualiser suffisamment l'échantillon et relativise le côté arbitraire de la méthode. Alkire et Foster soulignent que le seuil le plus répandu d'un tiers se justifie pour traduire la pauvreté aiguë (Alkire et Foster, 2011). Néanmoins, en fin de compte, peu importe la façon dont on contrecarre le côté arbitraire de la méthode au moyen de mesures supplémentaires de contextualisation : le fait que ce seuil soit arbitraire signifie qu'il ne représente pas nécessairement le contexte dont il est censé tenir compte. En revanche, l'IVCS prend automatiquement en compte ce contexte, puisque la méthode de calcul de l'indice est entièrement liée aux données sur lesquelles l'indice est basé. Par ailleurs, au cas où les décideurs politiques

considéreraient quand même qu'il est nécessaire de fixer un seuil limite pour diviser l'échantillon en catégories de vulnérabilité, on peut facilement ajouter ce seuil à l'IVCS, même si cela risquerait d'inciter les décideurs politiques à se concentrer sur les personnes ayant des scores légèrement inférieurs au seuil limite, afin d'améliorer les statistiques de vulnérabilité. Ce danger n'existe pas avec l'IVCS, puisque chaque amélioration de la situation de vulnérabilité se reflète dans l'évaluation de l'échantillon. En effet, les résultats présentent la vulnérabilité sous la forme d'un score qui tient compte du contexte dans lequel l'ensemble des ménages de l'étude évoluent, et qui permet de tirer des conclusions sur les domaines cruciaux que les décideurs politiques doivent cibler pour améliorer la situation, et aussi sur la quantité d'efforts qu'il faudra fournir pour qu'un programme de développement adapté soit mis en place. En d'autres termes, l'indice de vulnérabilité produit des résultats contextuels très significatifs et concrets pour les décideurs politiques.

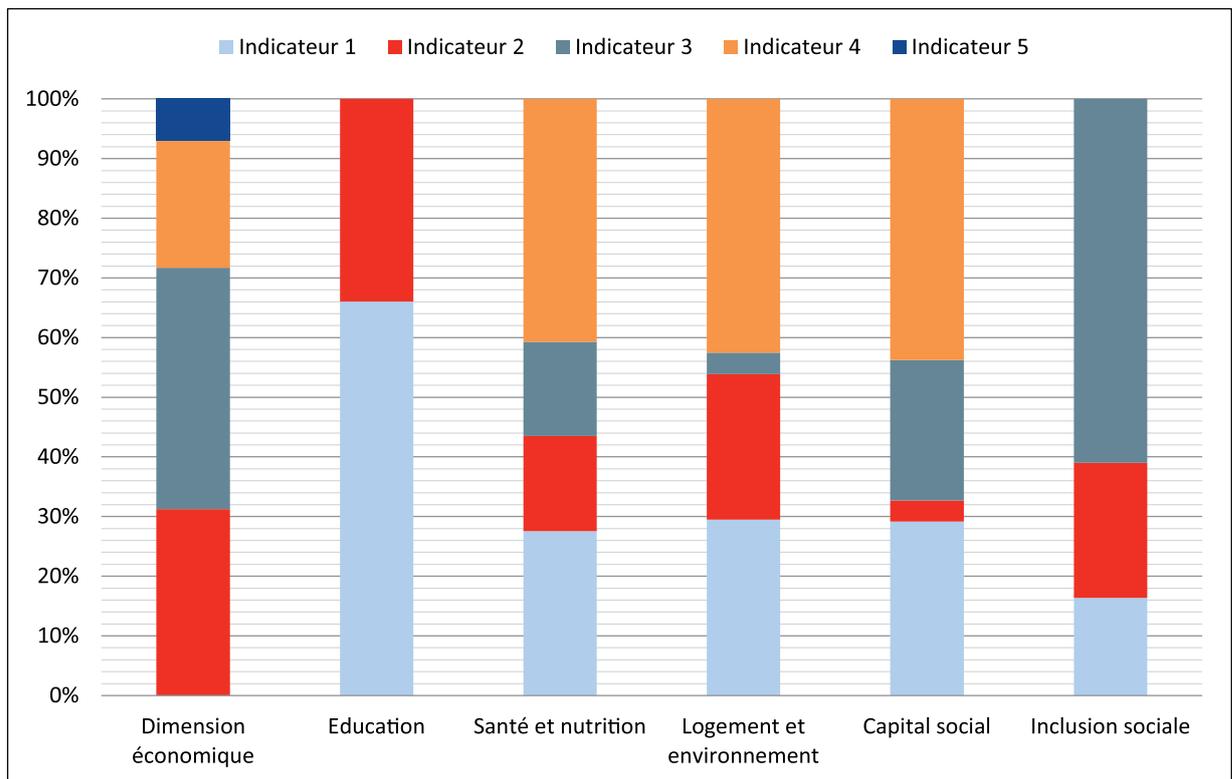
L'IVCS a par ailleurs un autre avantage unique : on peut le décomposer selon l'incidence, l'intensité et l'inégalité de la vulnérabilité, ce qui permet des analyses très fines. Il offre ainsi aux décideurs politiques une compréhension claire et impartiale de la situation de vulnérabilité d'un échantillon donné. De plus, toutes les formes de vulnérabilité existantes sont prises en considération et intégrées dans la construction de l'indice, et les décideurs déterminent ensuite quel degré de vulnérabilité ils jugent acceptable pour la situation en jeu. L'indice élimine aussi l'hypothèse selon laquelle les dimensions se substituent parfaitement en dessous d'un seuil arbitraire et se complètent parfaitement au-dessus de ce seuil (Dotter et Klasen, 2014). Du fait qu'il offre

des mesures impartiales, l'indice permet de capturer de manière fiable les améliorations et les redistributions dans les différents indicateurs et les différentes dimensions. Ainsi, même si les autres méthodes, telles que l'IPM, sont clairement des outils utiles et précieux pour mesurer la pauvreté, le contexte de la présente étude se prête plus à l'application de l'IVCS, qui ne comporte aucun inconvénient sérieux, mais qui présente en revanche plusieurs avantages analytiques qui devraient fournir aux décideurs les informations pertinentes par rapport au contexte en vue d'élaborer une politique migratoire nationale fondée sur des preuves tirées directement du contexte haïtien.

Comme on le voit dans l'illustration ci-dessous, certains indicateurs sont plus déterminants que d'autres pour certaines dimensions (voir l'illustration 3 pour les indicateurs de chaque

dimension). Alors que dans la dimension économique, ce sont le rapport de dépendance des ménages (orange) et le statut d'emploi du chef de ménage qui exercent la plus grande influence, la dimension de l'éducation, elle, est déterminée principalement par l'indicateur de l'analphabétisme du chef de ménage (bleu). Dans la dimension relative à la santé et la nutrition, ce sont l'accès aux soins de santé et l'accès à trois repas par jour qui exercent le plus d'influence. Pour le logement et l'environnement, les indicateurs dominants sont les mesures prises contre les risques futurs et l'exposition aux risques environnementaux. Le capital social et l'inclusion sociale sont tous les deux davantage déterminés par leur indicateur respectif relatif à l'accès au crédit – c.-à-d. le crédit informel pour le capital social et le crédit formel pour l'inclusion sociale – alors que l'accès au crédit informel exerce plus d'influence.

Impact des indicateurs sur les dimensions



Source : Enquête auprès des ménages MECLEP, 2015.

2. Matrice d'action sur la migration, l'environnement et le développement de la politique migratoire

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
Migration et développement	I. <u>Promotion de développement des PME dans l'économie migratoire</u>	Facilitation d'accès au financement de ménages récepteurs de transferts d'argent (surtout femmes et paysans) pour monter et gérer des PME	Etudes approfondies au niveau de l'IHSI sur l'utilisation des transferts d'argent au niveau rural (éducation, capitaux, épargne) et aussi de transferts vers l'étranger d'Haïti	IHSI/MEF
			Accompagnement de projets d'élaboration de produits agricoles et autres aspects de la chaîne de valeur du tourisme	MIC, MARNDR
			Programmes d'éducation en gestion financière et programmes spécialisés d'appui aux femmes et aux enfants de migrants	MCFDF
			Création ou renforcement des services de développement et accompagnement de PME dans des zones rurales	MIC, MARNDR
			Promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les zones à fortes tendances migratoires	MIC, MCFDF
			Facilitation de coopératives d'achat d'équipements agricoles avec adhésion possible d'Haïtiens vivant à l'étranger	MIC, MARNDR
			Rétention d'un pourcentage des taxes sur les transferts pour canalisation (PSUGO) vers un programme de promotion des PME	MIC, MENFP, MEF
			Montage de programme d'identification et incubation de PME avec fort potentiel d'exportations soutenables	MIC
			Formalisation d'institutions de formation et de recrutement de fournisseurs de services qualifiés (industries culturelles, services domestiques)	MIC, MENFP
				Diversification des exportations par la canalisation et accompagnement de PME orientées vers l'exportation de services et biens de forte valeur ajoutée

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
<p style="text-align: right;">Migration et développement</p>	<p>II. <u>Faciliter la migration de main-d'œuvre provisoire et saisonnière intra régionale ou Sud-Sud</u></p>	<p>Développement d'accords de mobilité saisonnière dans le Bassin de Caraïbes</p>	<p>Infrastructures de transport intrarégional</p> <p>Développement de réseaux et règlements sur le recrutement (préparation, engagement, services financiers, communication, réinsertion), y compris les instruments internationaux connexes</p> <p>Introduction de législation pour la protection économique et sociale du travailleur migrant (exemple de la Jamaïque)</p> <p>Délivrance de carnets de santé aux travailleurs migrants pour faciliter le processus de contrats de travail saisonnier</p> <p>Développement d'accords-cadres et d'accords de travail saisonnier avec pays ayant de besoins de main d'œuvre importants dans les domaines de la construction, l'agriculture et les services liés au tourisme</p>	<p>MPCE, MPTC</p> <p>MAST, MEF et MPCE ; Secteur privé</p> <p>MAST, MICT, MSPP</p> <p>MAST, MSPP</p> <p>MAE/MAST/MJSP</p>
	<p>III. <u>Faciliter la contribution de la diaspora haïtienne</u></p>	<p>Diaspora et protection de l'environnement et mitigation de risques de désastres naturelles</p>	<p>Facilitation des investissements de la Diaspora et des transferts de compétences vers projets d'adaptation au changement climatique et à la gestion du territoire, en partenariat avec les acteurs du développement et de l'adaptation au changement climatique</p> <p>Mise en place d'une commission mixte (Diaspora-Etat) comme organe responsable de la facilitation, de la structuration et du suivi, auprès du Gouvernement d'Haïti, des projets de développement conçus par la diaspora</p> <p>Mise en place d'un programme de reconnaissance officielle de la contribution de la diaspora haïtienne</p> <p>Projet de mise en réseaux des associations diasporiques pour faciliter la coordination de la réponse aux désastres naturels et la mise en place de systèmes d'alertes</p> <p>Echanges de jeunes de la diaspora haïtienne et caribéenne sur des questions touchant au reboisement du pays, à la conservation de faune, reforestation de zones spécifiques tout en favorisant l'échange culturel et l'apprentissage sur le patrimoine haïtien (reproduction du modèle SHAER-<i>Société Haïtienne-Américain de l'Éducation pour le Reboisement</i>)</p>	<p>MHAVE/MdE/MARNDR</p> <p>MHAVE, MAE</p> <p>MHAVE</p> <p>MHAVE/MARNDR/MdE/ MPTC/Commission Mixte Diaspora-État</p> <p>MIENFP/MJSP MdE/ MARNDR/MICT</p>

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
Migration et développement	IV. <u>Migrations</u> <u>environnement</u> <u>et changement</u> <u>climatique</u>	Intégration de la thématique migration, environnement et changement climatique dans les programmes d'adaptation et de réduction de risques de catastrophe, y compris la collecte de données	Intégration des migrations (internes et internationales) dans le Plan d'action national d'adaptation (PANA) et renforcement des capacités étatiques lors de l'atelier de formation (MECLEP) par l'OIM en 2015	MdE
			Intégration de la question migratoire dans la prochaine communication du MdE sur le Plan d'action national d'adaptation (PANA)	MdE
			Programmes de réduction des risques de catastrophe et campagnes de sensibilisation dans les zones les plus vulnérables aux aléas climatiques	MdE
			Amélioration des données démographiques : ajout d'un module sur les migrations lors des recensements ; Collecte de données et facilitation de la recherche scientifique sur les migrations internes et les personnes affectés par des catastrophes	IHSI, MdE
		Prise en compte de la migration interne et son lien avec le changement climatique et l'environnement	Soutien aux communautés affectées par la migration interne et le changement climatique (programme pilote dans une zone spécifique) en termes de programmes de moyens de subsistance, accès au microcrédit et services financiers, etc.	Mci/MEF
		M-Commerce et m-éducation	Promotion de l'utilisation des TIC pour la communication et les transferts de valeurs	MEF, MTPTC
		Amélioration de l'infrastructure de communication et informatique pour permettre l'accès généralisé surtout dans les zones rurales	MTPTC	
		Faciliter le développement de <i>M-money</i> et les services mobiles pour favoriser l'éducation à distance animée par les membres de la diaspora ou autres organisations, surtout dans les zones urbaines	MENFP, MEF	

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
Migration et développement	V. Migrations, environnement et changement climatique	Promotion des incitations des transferts et investissements diasporiques	Reconnaissance de la double nationalité en Haïti	MHAVE
			Campagne d'information et de sensibilisation des membres de la diaspora sur les lois nationales pertinentes à la fiscalité	MEF
			Capitaliser sur les connaissances de migrants et des membres de leurs familles (deuxième génération) pour identifier des opportunités d'investissements et d'exportation	MHAVE, MEF
			Création de fonds ou centre d'incubation de projets d'investissement de la diaspora	MEF, MCI
			Favoriser la canalisation des transferts de fonds vers la micro finance par des incitations fiscales	MEF, DGI
			Promotion de la mobilité professionnelle intra régionale moyennant les cadres de mobilité facilités du CARICOM, CELAC et AEC/ACS	MAE
			Analyse des besoins de main d'œuvre qualifiée de pays partenaires pour entamer des programmes de migration circulaire et de formation ciblée	MAE, MENFP/MAST
			Partenariat Municipalité-Communauté Diasporique-Association Locale d'action communautaire et d'investissement	MICT
			Cartographie détaillée de la diaspora en partenariat avec les pays récepteurs et répertoire des organisations par région et par profession	MAE, IHSI, MPCE, MHAVE
			Développement de banques de données sur la main d'œuvre qualifiée et les compétences régionales accessible par un service payant par les institutions d'éducation et de formation, et les employeurs/agences de recrutement locales et étrangères	MAST, MAE, MHAVE
Mise en place de système de gestion des données sur l'identité et facilitation de l'accès aux documents d'identification	ONI, MHAVE, MAE			

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
Migration et développement	VI. <u>Définition de programme basé sur dialogue multilatéral et social sur la question migratoire</u>	Définition d'une stratégie de communication et de sensibilisation envers les communautés, les autorités nationales et locales, les migrants et employeurs	Développement d'un curriculum d'orientation pour les migrants potentiels	MHAVE, MIENFP, MICT
			Développement de divers modules de sensibilisation sur la migration, en particulier sur la migration du travail	MAST
			Développement d'un cours de sensibilisation des médias et d'autres secteurs clés sur la migration et ses enjeux	MAE
			Mise en place une commission institutionnelle (Société Civile, ONG, Inst. Pub.)	PRIMATURE
		Mise en place d'une stratégie de communication et dialogue international pour faciliter le respect des droits des migrants en particulier les haïtiens	Demande de participation du Gouvernement d'Haïti aux processus consultatifs régionaux (Processus de Puebla et autres)	MAE
			Systématisation de la présence du Gouvernement d'Haïti lors des forums et activités régionales et internationales sur la migration et le développement	MAE
Initiation d'un dialogue au niveau de l'OMC sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ayant trait à la mobilité des prestataires de services	MAE			

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
Migration et développement	<p>VII. <u>Développement de systèmes de collectes de données en vue de la création d'emploi dans les zones avec des fortes tendances migratoire</u></p>	<p>Mise en place d'un système de collecte de données relatif aux rapatriés en vue du développement des 18 communes frontalières et des zones à forte tendances migratoire</p>	<p>Réalisation avec l'appui du GARR et de l'OIM d'une base de données répertoriant au fur et à mesure le profil des compétences/expériences des rapatriés</p>	MAST
			<p>Identification des besoins des mairies frontalières pour la mise en adéquations des services publics facilitant l'accueil des rapatriés</p>	CDES
			<p>Identification des besoins en vue du renforcement du dispositif d'urgence existant des services publics</p>	
			<p>Identification des secteurs et créneaux porteurs économiques tant pour la réintégration de la population affectée par la crise que pour les habitants des communes frontalières aussi affectés</p>	
			<p>Réalisation d'une cartographie des principaux opérateurs économiques, associations de producteurs et des coopératives dans les communes frontalières avec l'appui des chambres de commerce et autres regroupements</p>	MCI
<p>Identification sommaire des métiers principaux existants ou à développer pour porter les secteurs et créneaux identifiés</p>	MAST			
<p>Identification et l'articulation avec les grands projets (public et privés) en cours dans ces zones, incluant les grandes filières relevant de l'agro-alimentaire avec un accent particulier sur la transformation et la commercialisation</p>	MARDNR, MCI			

Axes	Orientations/enjeux	Mesures/leviers	Programmes/projets	Organes porteurs
Migration et développement	VIII. <u>Leadership institutionnel</u>	Harmonisation des fonctions de gestion migratoire et de la population	Articulation des fonctions de la DIE, l'ONM et du MHAVE	PRIMATURE
			Mise en application de l'amendement constitutionnel en matière de double-nationalité et d'intégration de la diaspora	MHAVE MAE
			Constitution et mise à jour systématique de registres et statistiques sur les mouvements de population incluant l'organisation de registres des travailleurs migrants sélectionnés dans le cadre des accords de travail saisonnier	MAST, MAE
		Formation pour les fonctionnaires des consulats haïtiens en vue de meilleurs services aux populations migrantes	MAE	
		Renforcement institutionnel et des capacités en matière de gestion migratoire, de service aux populations migrantes, et de production de données sur le phénomène migratoire avec une approche de genre	Développement des capacités	MAST/MICT, MCFDF

3. Questionnaire de l'enquête auprès des ménages



MECLEP Ankèt Menaj (zòn dorijin)

D1.- NIMEWO KESYONE	D2.- DAT DIJITALIZE	D3.- NON DATA ENTRY

A. - IDANTIFIKASYON KATYE A

A1. - DEPATMAN _____

A2. - KOMIN _____

A3. - SEKSYON KOMINAL _____

A4. - KATYE / KOMINOTE _____

B. - IDANTIFIKASYON FANMI AN KAP REPON

B1. - GPS. Latitud : _____

B2. - GPS. 1.Latitud: _____ Lonjitud: _____

B3. - NON KOMPLE MOUN K'AP REPONN :

B4. - TELEFON MOUN K'AP REPONN KESYON YO :

C. - ENFOMASYON SOU AJAN AN

C1. - NON AJAN AN : _____

VIZIT	C2.-			C3.-	C4.-	C5.-	KÓD REZILTA YO
	DD	MM	AAAA	REZILTA	LÈ LI KOMANSE	LÈ LI FINI	
1					:	:	1 KONPLÈ
2					:	:	2 PASYÈL
							3 REFIZE
							4 PA GEN KONTAK / ABSANS TANPOREL
							5 KAY PA ABITE

C6. - OBSÈVASYON : _____

PREZANTASYON

Bonjou.

Mwen se yon ajan Òganizasyon Entansyon pou Migrasyon (OIM) an Ayiti e mwen vin fè yon ti chita pale avèk ou sou koze anvironman ak migrasyon. Nou ta renmen konnen ki enpak anvironman an genyen sou lavi ou ak sou deplasman/migrasyon fanmi ou.

-Enfòmasyon ou ba nou yo ap ede nou fè yon rapò global sou sityasyon ak enpak anvironman an genyen sou migrasyon an Ayiti.

-Nan ankèt sa nou pral pran kèk enfòmasyon sou fanmi ou, men sa pral rete sekre. Nou garanti ou ke nou pap pataje enfòmasyon sa yo. Nou pral itilize rezilta men, nou pa pral di kiyès moun ki te bay chak repons yo.

-Patisipasyon w nan ankèt sa se volontè. Si w ta deside pa patisipe nan ankèt sa, pap gen pwoblèm, nou respekte desizyon ou. Si w deside patisipe n'ap mande w anpil angajman pou ban nou repons ki fyab.

-Nou dwe di w ke pa gen repons kòrèk oubyen enkòrèk nan kesyon yo. Enterè nou se sèl ranmase sa w panse sou divès tèm nan ankèt la.

-Si w pa konprann kèk kesyon souple mande pou klarifye pou ou. Si gen kèk kesyon ke ou pa vle reponn, tanpri di nou sa pou nou ka kontinye ak kesyon aprè a.

-Si w gen kesyon sou anket sa, ou kapab kontakte responsab nou, ki pral reponn enkyetid ou yo.

Eske ou ta renmen patisipe nan ankèt sila ?

Oui Non

Nou remèsye ou anpil pou patisipasyon ou.

Dokiman sa a fèt avèk sipò finansye Inyon Ewopeèn. Opinyon ki genyen la a pa genyen anyen pou wè avèk pozisyon ofisyèl Inyon Ewopeèn oswa OIM.

SEKSYON 1: PWOFIL SOSYO EKONOMIK MENAJ LA

TABLE 1 - Lis tout manmb fanmi an, prezan oswa absan, ki kontribye nan lajan fanmi an / depann sou lajan fanmi (avèk pitit yo tou)										
(1,01)	(1,02)	(1,03)	(1,04)	(1,05)	(1,06)	(1,07)	(1,08)	(1,09)		
Di'm non tout moun ki kontribye nan lajan fanmi an / depann sou lajan fanmi	Ki relasyon parantal [NON] genyen ak Reskonsab Kay la?	Ki kote [NON] te fèt?	Ki laj [NON] genyen kounye a?	Èske [NON] se gason oubyen fi?	Èske moun sa ap travay kounye a?	Eske [NON] ale lekòl kounye a?	Nan ki klas [NON] te rive? / Nan ki klas [NON] ye?	Kote moun sa rete plis pandan ane 2014 la?		
	1 Chèf fanmi	1 Nan komin sa a		1 GASON	1 WI	1 WI		1 Nan katye sa oswa komin sa		
	2 Mari / madanm	2 Nan yon lòt komin		2 FI	2 NON	2 NON		2 Lòt kote nan departman an (presize ki komin)		
	3 Pitit fi / gason	3 Nan yon lòt departman			99 PA KONNEN / REFIZE REPONN	99 PA KONNEN / KONNEN / REFIZE REPONN		3 Lòt kote nan peyi a (presize ki komin ak ki departman)		
	4 Papa / manman	4 Lòt bò dlo						4 Lòt bò dlo, (presize ki peyi)		
	5 Frè/sè	99 Pa konnen/ refize reponn						99 Pa konnen/ refize reponn		
	6 Ma tant / Tonton									
	7 Kouzen/ kouzin									
				KANTITE LANE						
	NON	KÒD	PRESIZE	KÒD	KÒD	KÒD	KÒD	KÒD	KÒD	PRESIZE

ID IDANTIFIKASYON

SEKSYON 1: PWOFIL SOSYO EKONOMIK MENAJ LA

(1,10) Pandan 10 dènye lane ki sot pase, kisa ki te afekte kay ou?

LI OPSYON YO AK REPON TOUT YO

Repon yo: 1. Wi, plizyè fwa / 2. Wi, yon fwa / 3. Non

1. Sechrès / Lapli ki pa regilye
2. Glisman teren
3. Dife nan forè
4. Inondasyon
5. Siklòn
6. Tanpèt
7. Erozyon bò rivyè
8. Tranbleman de tè
9. Lòt. Presize:

(1,11) Pami pwoblèm sa yo, eske te genyen yon evenman klimatik/anvironman an ki te afekte kondisyon lavi ou plis ke yon lòt?

- 1 Wi. Ki pwoblèm? (Mete nimewo ki nan lis 1.10)
 - 2 Non ▶ (1.14)
- 99 Pa konnen ▶ (1.14)

(1,17) Avan, an plis aktivite ou sòt site la yo, ki lòt sous kòb fanmi ou a genyen?

Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

- 1 Travay Peye 7 Kòb fanmi ak zanmi a letranje
- 2 Biznis (PME) 8 Agrikilti
- 3 Ti komes 9 Pa gen lot
- 4 Ekonomi (kòb sere) 10 Lòt. Presize nan spas anwo.
- 5 kòb kay ki nan lwate 99 Pa konnen / refize reponn
- 6 Kòb fanmi ak zanmi an Ayiti

(1,18) Kounye a, eske fanmi ou genyen yon kay ak/oswa yon teren?

- (1,19) Avan, eske fanmi ou te genyen yon kay ak/oswa yon teren?
- 1 Kay 4 Pa gen ni kay, ni teren
 - 2 Teren 99 Refize reponn
 - 3 Kay ak teren

(1,20) Kounye a, kiyès nan atik sa yo fanmi ou genyen?
MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

(1,21) Avan, kiyès nan atik sa yo fanmi ou te genyen?
MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

(1,27) Avan, eske fanmi ou te genyen aksè ak bon jan dlo trete?

(1,28) Pandan ane ki sot pase a, eske nou te genyen ase manje pou tout manb fanmi an te manje 3 fwa nan chak jounen an?

(1,29) Pandan ane avan evenman, eske nou te genyen ase manje pou tout manb fanmi an te manje 3 fwa nan chak jounen an?

(1,30) Kounye a, eske fanmi ou gen aksè minimòm 6 zè tan kouran pa jou?

(1,31) Avan, eske fanmi ou te gen aksè minimòm 6 zè tan kouran pa jou?

(1,32) Pandan ane pase a, eske fanmi ou te fè fas ak pwoblèm sekirite?

(1,33) Pandan ane avan evenman, eske fanmi ou te fè fas ak pwoblèm sekirite?

(1,34) Pandan ane ki sot pase a, eske ou te santi ke fanmi ou te victim diskriminasyon/ si yo te refize ou travay, lasante oswa edikasyon?

(1,12) Nan ki lane evènman sila te pase?

(1,13) Eske fanmi ou a te resevwa yon avètisman avan li te pase?

1 Wi, nou te gen ase tan pou nou aji

2 Wi, nou pa t' gen ase tan pou nou aji

3 Non

99 Pa konnen

(1,14)

Koulye a, kisa ki premye sous kòb fanmi ou?
Si repons se lòt, presize la:

(1,15) Avan, kisa ki premye sous kòb fanmi ou?
Si repons se lòt, presize la:

(1,16)

Koulye a, an plis aktivite ou sòt site la yo, ki lòt sous kòb fanmi ou a genyen?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

1 Televizyon 7 Machin ki genyen 2 rou (scooters/moto)

2 Telefòn selilè 8 Machin ki genyen 4 rou (machin, bis)

3 Radyo 9 Oto ki pa genyen motè (bisiklet, etc)

4 Odinatè/laptòp 10 Bato

5 Fou/recho bwa 11 Anyen

6 Machin a koud 99 Pa konnen/ refize reponn

(1,22) Koulye a, eske fanmi ou genyen yon manmb ki malad kwonik oswa ki genyen yon andikap?

(1,23) Avan, eske fanmi ou te genyen yon manmb ki gen yon malady kwonik oswa yon andikap?

(1,24) Koulye a, eske fanmi ou genyen aksè ak bon jan swen lasante?

(1,25) Avan, eske fanmi ou te genyen aksè ak bon jan swen lasante?

(1,26) Koulye a, eske fanmi ou genyen aksè ak bon jan dlò trete?

(1,35)

Pandan ane avan evetman, eske ou te santi ke fanmi ou te victim diskriminasyon/ si yo te refize ou travay, lasante oswa edikasyon?

1 Wi 2 Non

99 Pa konnen/refize reponn

(1,36)

Koulye a, si fanmi ou bezwen èd, sou kiyès ou kapab konte?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

(1,37)

Avan, Si fanmi ou bezwen èd, sou kiyès ou kapab konte?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

1 Fanmi 5 Oganizasyon legliz/reljiye

2 Zanmi 6 Lòt. Prezize nan spas anwo.

3 Vwazen 7 Pèsonn

4 Lòt manb nan kominote a 99 Pa konnen/ refize reponn

SEKSYON 1: PWOFIL SOSYO EKONOMIK MENAJ LA

(1,38) Kounye a, eske genyen yon moun nan fanmi an ki se yon manb youn oswa plizyè nan oganizasyon sa yo?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

(1,39) Avan, eske genyen yon moun nan fanmi an ki se yon manb youn oswa plizyè nan oganizasyon sa yo?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

- 1 Gwoup pechè/
Gwoup dlo 9 Komite lekòl/
lasante
- 2 Kooperativ
agrikilti 10 Sendika
- 3 Asosyasyon
komès/
gwoup biznis 11 Konsèy vil/
vilaj

(1,45) Avan, eske fanmi ou te konn itilize kredi ki pa ofisyèl (tankou zanmi/fanmi/vwazen/asosyasyon kominotè)?

- 1 Wi 2 Non
- 99 Pa konnen/refize reponn

(1,46) Kounye a, koman sityasyon finansye fanmi ou ye?
(1,47) Avan, koman sityasyon finansye fanmi ou te ye?

- 1 Ekonomi 3 Dèt
- 2 Ankenn
ekonomi,
ankenn dèt 99 Pa konnen/
refize
reponn

(1,52) Pandan ane ki sot pase a, eske fanmi ou a pran kèk mezi pou evite enpak dezast ki kapab vini?
Tankou...

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

(1,53) Pandan ane avan evenman, eske fanmi ou a te pran kèk mezi pou evite enpak dezast ki kapab vini?
Tankou...

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

- 1 Ale yon kote ki pi sekirite
- 2 Itilize materyèl konstriksyon ki pi sekirite
- 3 Konstwi lantouraj kay mwen/fèm mwen (tankou mi, dig)
- 4 Divès aktivite ekonomik
- 5 Fè yon manb nan fanmi an kite vilaj la pou fè plis kòb

4	Asosyasyon kredi oswa ekonomi	12	Oganizasyon imantè/ charitab
5	Gwoup/ òganizasyon relijye	13	Lòt (presize)
6	Gwoup/pati politik	14	Nou pa patisipe nan oken gwoup/ òganizasyon
7	Gwoup spò, rekreasyon, atizana, mizik	99	Pa konnen/ refize reponn

(1,40) Kounye a, konbyen kòb fanmi a genyen a pou li depanse chak mwaa? **HTG**

(1,41) Avan, konbyen kòb fanmi an te genyen a pou li depanse chak mwaa? **HTG**

(1,42) Kounye a, eske fanmi an itilize kredi ofisyel (bank, enstitisyon finansye, kooperativ etc)?

(1,43) Avan, eske fanmi an te konn itilize kredi ofisyel (bank, enstitisyon finansye, kooperativ, etc.)?

(1,44) Kounyea, eske fanmi ou itilize kredi ki pa ofisyel (tankou zanmi/fanmi/vwazen/asosyasyon kominotè)?

(1,48)	Kounyea, ak ki materyèl sa mi deyò kay ou a fèt?	
	Si repons se lòt, presize la:	
(1,49)	Avan, ak ki materyèl sa mi deyò kay ou te fèt?	
	Si repons se lòt, presize la:	
(1,50)	Kounyea, ak ki materyèl sa do kay ou a fèt?	
	Si repons se lòt, presize la:	
(1,51)	Avan, ak ki materyèl sa do kay ou te fèt?	
	Si repons se lòt, presize la:	

1 Wòch ak mòtye 8 Labou oswa brik ki fèt ak tè

2 Tòl 9 Labou ak pay

3 Beto ame 10 Bambou

4 Brik/Blok 11 Plastik pwès

5 Tron bwa (chalet) 12 Pay

6 Planch bwa/
playwood 13 Lòt, presize anwo.

7 Tè 99 Pa konnen/refize reponn

6 Non

7 Lòt. Presize:

► Si keslyon (1.52) pa te "Non" pa pose keslyon (1.54) ak ale nan (1.55)

(1,54) Kounye a, poukisa ou pa t'pran ankenn mezi?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

► Si keslyon (1.53) pa te "Non" pa pose keslyon (1.55) ak ale nan (2.01)

(1,55) Avan, poukisa ou pa t'pran ankenn mezi?
Si repons se lòt, presize la:

MAKE TOUT OPSYON KI KORESPONN YO

1 Pa t gen anyen nou te kapab fè 6 Se pa t' travay nou

2 Pa t' genyen ase lajan 7 Pa te kon sa te ka rive

3 Manke kapasite/konesans 8 Lòt, presize anwo

4 Manke lòt resous 99 Pa konnen

5 Nou gen lòt pryorite

SEKSYON 2: ISTWA MIGRASYON FANMI	SEKSYON 3: ENPAK MIGRASYON	
<p>(2,01) Depi komin sila? <input type="text"/></p> <p>(2,02) Eske genyen manmb fanmi an ki te kite/rantre nan komin sa pandan o mwen 3 mwa nan 10 dènye lane ki sot pase yo? <input type="text"/></p> <p>1 Wi ▶ (ale nan tablo Migrasyon ak kontinie nan kesyon 2.13)</p> <p>2 Non</p> <p>99 Pa konnen/refize reponn</p> <p>(2,03) Si non, poukisa? <input type="text"/></p> <p>▶ APRE NENPÒT REPONS ANKET LA FINI</p> <p>1 Nou te deside rete/nou pa t' janm panse ale</p> <p>2 Nou te oblije (fòse) rete</p> <p>99 Pa konnen</p>	<p>(3,01) Nan dis dènye lane ki sot pase yo, eske migrasyon youn oswa plizyè manmb nan fanmi ou teyon gwo detèminan nan kondisyon lavi sosyo-ekonomik fanmi a? <input type="text"/></p> <p>1 Enpòtan 3 Pa enpòtan</p> <p>2 Yon ti jan enpòtan 99 Pa konnen</p> <p>Tanpri, endike enpak migrasyon an te genyen nan fanmi an pou bagay sa yo:</p> <p>(3,02) Revni/Salè <input type="text"/></p> <p>(3,03) Nivo Travay <input type="text"/></p> <p>(3,04) Kapasite ki disponib nan fanmi an <input type="text"/></p> <p>(3,05) Disponibilite manje <input type="text"/></p> <p>(3,06) Sekirite <input type="text"/></p>	<p>(3,15) Konbyen kòb transfè fanmi ou te esewwa pandan ane ki sot pase a? Si HTG 0 ▶ (3.18) <input type="text"/></p> <p>(3,16) Pandan 12 dènye mwa ki sot pase yo, nan ki atik, byen ak sèvis sa yo fanmi nou te depanse mayoritè kòb transfè nou te resewva? <input type="text"/></p> <p>(3,17) Pandan 12 dènye mwa ki sot pase yo, ki atik, byen ak sèvis sa yo fanmi ou te achte avèk kòb transfè nou resewva yo? <input type="text"/></p> <p>LI TOUT OPSYON AK MAKE TOUT KI KORESPONN YO</p> <p>1 Manje 11 Atik konsomasyon pou isaj pèsone (rad, soulye)</p> <p>2 Lojman 12 Atik konsomasyon liks (bijou, kosmetik, mont)</p> <p>3 Kominikasyon (sellè, entènèt) 13 Soulajman, rekiperasyon epi preparasyon pou dezas</p> <p>4 Transpò 14 Achte asirans</p> <p>5 Agrikilti 15 Peye lajan ki te prete</p> <p>6 Elvay betay 16 Sponsorize yon lòt travayè migran</p> <p>7 Lasante 17 Aktivite kominote (festival, spò, infrastrikti)</p> <p>8 Edikasyon 18 Lòt, prezize:</p> <p>9 Ekonomi</p> <p>10 Biznis (komanse yon nouvo oswa investi nan yon ki te la deja)</p>

(TABLO NAN PWOCHEN PAJ)

(2,13) Eske ou resewva sipò otorite yo pandan pwoses migrasyon sila?

- | | | | |
|---|-----------------------------|----|------------------------------|
| 1 | Wi, otorite lokal | 5 | Wi, òganizasyon entènasyonal |
| 2 | Wi, gouvènman | 6 | Lòt, prezize la: |
| 3 | Wi, ONG/zèv charite | 7 | Onkenn sipò |
| 4 | Wi, legliz/ otorite relijye | 99 | Pa konnen |

Di si ou dakò oswa si ou pa dakò ak sa mwen pral di la?

- | | | | |
|--------|---|--------------------------|--------------------------|
| (2,14) | Mwen ta renmen fanmi m' ak zanmi m' viv la a nan ane K'ap vini yo (menm aprè m mouri) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2,15) | Mwen sonje kote sa a lè mwen pa la | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2,16) | Mwen santi m' an sekirite | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2,17) | Mwen fyè de kote sa a | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2,18) | Mwen genyen rasin mwen isit la | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2,19) | Mwen pa genyen ankenn lòt kote pou mwen ale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| (2,20) | Mwen santi mwen etranje isi a | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 1 Pa dakò | 3 | Dakò |
| | 2 Pa ni dakò ni pa dakò | 99 | Pa konnen |

(3,07) Opòtinite pou fè komès

(3,08) Relasyon fanmi

(3,09) Kondisyon lasante

(3,10) Nivo Edikasyon

(3,11) Envestisman

(3,12) Disponibilite kredi

(3,13)

An gwo, koman enpak migrasyon sosyo ekonomik la te ye sou kondisyon lavi fanmi ou?

1 Pozitif 3 Negatif

2 Pa gen chanjman

(3,14) Konbyen kòb manmb fanmi an voye bay migran yo pandan ane ki sot pase a? **HTG**

(3,18) Ki kapasite oswa konesans yo migran an (yo) te aprann kote li (yo) te deplase? "kapasite" **MAKE TOUT KI KORESPONN YO**

(3,19) Ki kapasite oswa konesans yo migran an (yo) jwen opòtinite pou itilize le li(yo) te retoune? "Izaj" **MAKE TOUT KI KORESPONN YO**

(3,20) Ki kapasite oswa konesans yo migran an (yo) te jwen opòtinite pou pataje ak lòt moun pou li(yo) aprann yo le li(yo) te retoune? "fòmasyon" **MAKE TOUT KI KORESPONN YO**

1 Reparasyon elektriki 12 Plonbri

2 Reprarasyon elektronik 13 Foraj pou pwi

3 Tayè/kouti 14 Kontab

4 soudou 15 Konesans lang anglè

5 echafodaj 16 Konesans lòt lang

6 Bòs Mason 17 Nouvo ide pou biznis

7 Chofè 18 Reparasyon machin

8 Fè manje 19 Lèkol

9 Chapant 20 Lòt, prezize

10 Machine tools 22 Anyen

11 Fabrik brik 99 Pa konnen/ refize reponn

LÈ ANKET FINI:

SEKSYON 2: ISTWA MIGRASYON FANMI

TABLO 2. MIGRASYON – Istwa migrasyon chak manmb fanmi an pandan 10 dènye lane ki sot pase yo

ID ki te nan tablo 1	(2,04) Non Migran an	(2,05) Mouvman entèn/ entènasyonal		(2,06) Destinasyon final (minisipalite, rejyon)	(2,07) Tip Migrasyon
	A pati de sa ki pi resan rive sou sa ki fèt pandan peryòd 10 dènye lane yo		1 Entèn		
2 Entènasyonal (Presize ki nasyon)			2 Migrasyon pemanan (plis ke 1 an)		
			3 Migrasyon frekan/sezon (3 mwa jiska 1 an ki ale vini)		
			4 Deplasman ki gen pou wè ak dezas		
			5 Relokalizasyon/Reenstalasyon ke gouvènman/otorite yo deside fè		
	NON	KÒD	PRESIZE	PRESIZE	KÒD

Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse
Tél. : +41 22 717 9111 • Télécopie : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int • Site Web : www.iom.int